



**EXPLOR**  
**Resources inc.**

**Rapport de gestion annuel**

**Pour l'exercice clos  
le 30 avril 2015**

Ce rapport de gestion annuel présente une analyse de nos résultats d'opération et de notre situation financière afin de permettre au lecteur d'évaluer les variations importantes pour l'exercice clos le 30 avril 2015 comparativement à la même période de l'année précédente. Ce rapport de gestion annuel préparé en date du 20 août 2015, sert de complément à nos états financiers annuels audités.

Ressources Explor inc., continuée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions (Alberta)*, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Elle détient des propriétés en Ontario (Eastford Lake, PG 101, Carnegie, Golden Harker, Timmins Porcupine West, Kidd Township et Ogden), au Québec (Launay, East Bay et Destor) et au Nouveau-Brunswick, (Chester). Ressources Explor inc. est une compagnie publique inscrite à la Bourse canadienne de croissance (TSXV-EXS), sur l'OTCQX International des États-Unis (EXSFF) ainsi qu'aux bourses de Francfort et de Berlin (E1H1).

Notre rapport de gestion annuel contient des énoncés d'ordre prospectif, non appuyés par des faits historiques. Les énoncés prospectifs expriment, à la date de notre rapport de gestion, nos estimations, prévisions, attentes et opinions par rapport à nos activités et à l'égard d'évènements futurs. Les énoncés prospectifs exprimés dans notre rapport sont raisonnables, mais ils comprennent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avèreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante nos résultats, nos activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix des substances minérales, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir ces financements.

## **PROPRIÉTÉS MINIÈRES**

### **EASTFORD LAKE (ONTARIO)**

#### ***Historique***

En octobre 2005, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans 137 unités (13 claims) situées dans les cantons Kerr, Warden et Milligan, en Ontario, en considération d'une somme de 18 000 \$ et de l'émission de 450 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims. En septembre 2007, la Société a acquis par jalonnement 57 claims contigus additionnels et la propriété Eastford Lake comprend maintenant une superficie de 3 104 hectares.

#### ***Localisation***

La propriété Eastford Lake se situe dans la région du lac Rayner, près du Lac Abitibi, à environ 100 kilomètres à l'ouest de la ville de Timmins. Elle est accessible à l'année par une route gravelée de 16 kilomètres à partir de la route 101 au sud de la propriété.

#### ***Travaux par Explor***

En juillet 2009, la Société a complété une phase de forage d'exploration afin de déterminer la localisation et la direction de la « **zone aurifère Lynx** ». Sept sondages pour un total de 3 534,2 mètres ont été complétés afin de vérifier un nouveau modèle. De l'or visible (OV) a été observé dans deux des sondages. Une analyse complète des pulpes pour les métaux a été réalisée dans les secteurs où l'or visible a été observé. Seul un sondage avait des valeurs anormales sous les 500ppb.

La Société a réalisé une analyse structurale de la géologie en utilisant les sondages forés jusqu'à maintenant et a incorporé cette analyse dans son modèle géologique. Neuf zones de cisaillements parallèles ont été définies à l'intérieur d'un corridor d'une zone de cisaillement de 400 mètres de largeur. Le corridor de la zone de cisaillement semble avoir été recoupé par une faille majeure orientée nord-nord-est. De l'or a été découvert à l'intérieur de plusieurs des cisaillements. Deux sondages ont été réalisés pour recouper les six anomalies SGH (sol, gaz, hydrocarbure) qui coïncidaient avec les zones de cisaillement. De celles-ci, seulement une anomalie a donné de la minéralisation aurifère anormale.

En 2010, la Société a réalisé quatre sondages au diamant pour un total de 3 029 mètres. Le programme visait à recouper les zones de cisaillement porteuses d'or qui sont recoupées par une importante structure de faille de direction nord-nord-est et qui traverse la zone aurifère Lynx. Les sondages au diamant #EG-10-24 (d'une longueur de 787 mètres) et #EG-10-25 (d'une longueur de 743 mètres) ont été forés au nord de la zone aurifère Lynx pour vérifier la possibilité qu'une zone de faille transversale porteuse d'or (sondage #EG-09-23 :2,3 g/t, 2,0 g/t, 1,4 g/t, 4,6 g/t, 3,6 g/t, 2,4 g/t 1,0 g/t,1,6 g/t Au) pourrait être une extension nord-nord-est de la zone aurifère Lynx. Le meilleur résultat d'analyse provenant du sondage #EG-10-24 était de 512 ppb et le meilleur résultat du sondage EG-2010-25 était de 414 ppb. Le sondage au diamant #EG-10-27 (d'une longueur de 750 mètres) a été élaboré pour vérifier la zone de faille transversale au sud de la zone aurifère Lynx. Le meilleur résultat d'analyse était de 153 ppb. Le sondage au diamant #EG-10-26 (d'une longueur de 749 mètres) a vérifié la zone de cisaillement principale de 400 mètres de largeur à environ 200 mètres au nord-ouest de la zone aurifère Lynx. Les meilleurs résultats d'analyse sont présentés ci-dessous.

Les résultats du programme de forage 2010 suggèrent ce qui suit :

1. L'agglomérat de résultats aurifères dans le sondage #EG-10-26 survient le long de l'altération, de la structure et de la lithologie, en direction nord-ouest de la zone aurifère Lynx. Ceci suggère que la plus forte minéralisation aurifère connue du secteur immédiat (incluant la zone aurifère Lynx) survient à l'intérieur de la zone de faille Eastford Lake orientée nord-ouest et est contrôlée par elle.
2. Les multiples intersections aurifères titrant jusqu'à 4,6 g/t Au dans le sondage précédent EG-09-23 pourraient indiquer une zone aurifère séparée parallèle à la zone aurifère Lynx, ou, elles pourraient être contrôlées par la faille transversale.

La découverte de la zone aurifère Lynx dans ce secteur largement inexploré représente un important succès technique. En tant que nouveau camp minier potentiel associé à la faille régionale Destor-Porcupine, du forage additionnel systématique sera nécessaire afin de vérifier et d'améliorer le modèle géologique proposé, d'étendre les zones aurifères connues et de chercher de nouvelles zones minéralisées ailleurs sur la propriété. Explor a incorporé les résultats de forage dans le modèle de Eastford Lake et en évalue l'importance. Au cours des exercices clos le 30 avril 2014 et 2015, la Société a déprécié une partie des travaux d'exploration car elle concentre ses ressources financières sur d'autres projets.

## **CARNEGIE (ONTARIO)**

### ***Historique***

De 2007 à 2008, la Société a signé cinq ententes différentes pour l'acquisition de 18 claims (86 unités) situés dans les cantons Carnegie et Kidd, division minière de Porcupine, Ontario, couvrant une superficie totalisant environ 1 003 hectares. La Société a versé un total de 53 000 \$ et émis un total de 750 000 actions ordinaires pour acquérir ces claims et les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ceux-ci.

### ***Localisation***

La propriété Carnegie se situe à environ 1,5 km au nord du site de la mine Kidd Creek et à environ 20 km au nord de la ville de Timmins, Ontario. La propriété est facilement accessible grâce à la route 655.

### ***Travaux par Explor***

La Société a complété un programme de 2 500 mètres comprenant 10 sondages au cours de l'hiver 2010 sur la propriété Carnegie. Une rhyolite a été observée dans l'un des sondages. Ce programme de forage a vérifié les cibles max/min ainsi que les cibles de polarisation induite découvertes lors du programme de géophysique de l'hiver/printemps 2009.

Un examen attentif des carottes a permis d'observer des lithologies, textures, altérations et minéralisations dans plusieurs des sondages forés, ce qui indique un fort potentiel pour la localisation d'un dépôt de sulfures massifs

volcanogènes. Ceci a nécessité une deuxième phase d'échantillonnage géochimique pour déterminer les indexes d'altération. Des échantillons ont été soumis à l'analyse pour l'or et le cuivre-zinc (Cu-Zn).

## **KIDD TOWNSHIP (ONTARIO)**

### ***Historique***

De 2007 à 2008, la Société a signé six ententes différentes pour l'acquisition de 21 claims et d'un claim patenté (105 unités) situés dans les cantons Kidd, Wark, Prosser et Murphy, division minière de Porcupine, en Ontario, constituant la propriété Kidd Township. La Société a versé une somme totale de 62 000 \$ et a émis un total de 690 000 actions ordinaires pour acquérir ces claims et les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ceux-ci.

Le 10 septembre 2009, la Société a signé une entente d'option visant l'acquisition de 2 claims additionnels (16 unités) situés dans le canton Kidd. Pour acquérir ces claims additionnels dans la propriété Kidd Township, la Société a versé une somme de 6 000 \$ et a émis 80 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

Le 24 mars 2010, la Société a signé une entente d'option visant l'acquisition de 4 claims (16 unités) situés dans le canton Kidd. Pour acquérir ces claims additionnels dans la propriété Kidd Township, la Société a versé 20 000 \$ et émis 200 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims. De plus, dans l'éventualité qu'une pipe de kimberlite soit découverte et mise en production commerciale à l'égard d'une partie de la propriété Kidd Township, une redevance de 1,00 \$ par tonne devra être payée au vendeur pour chaque tonne de minerai extraite.

Le 14 juillet 2014, la Société a signé une entente d'option pour l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans quatre unités minières situées dans le canton Kidd. Pour acquérir cet intérêt dans les unités, la Société a émis 200 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

Le 9 mars 2015, la Société a signé une entente d'option pour l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans quatre unités minières (1 claim) situées dans le canton Kidd. Pour acquérir cet intérêt dans ce claim, la Société a versé 5 000 \$ à la signature et a émis 200 000 actions ordinaires à la signature de l'entente. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ce claim.

Le 21 juillet 2015, la Société a signé une entente d'option pour l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans un claim minier (1 unité) situé dans le canton Wark. Pour acquérir cet intérêt dans ce claim, la Société a versé 1 000 \$ à la signature et émis 50 000 actions ordinaires à la signature de l'entente. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ce claim.

### ***Localisation***

La propriété Kidd Township compte maintenant 2 611 hectares et est située à 1,5 kilomètre au sud-est du site de la mine Kidd Creek et à environ 20 kilomètres au nord de la ville de Timmins, Ontario. La propriété est facilement accessible par la route 655 qui chevauche la propriété.

### ***Travaux par Explor***

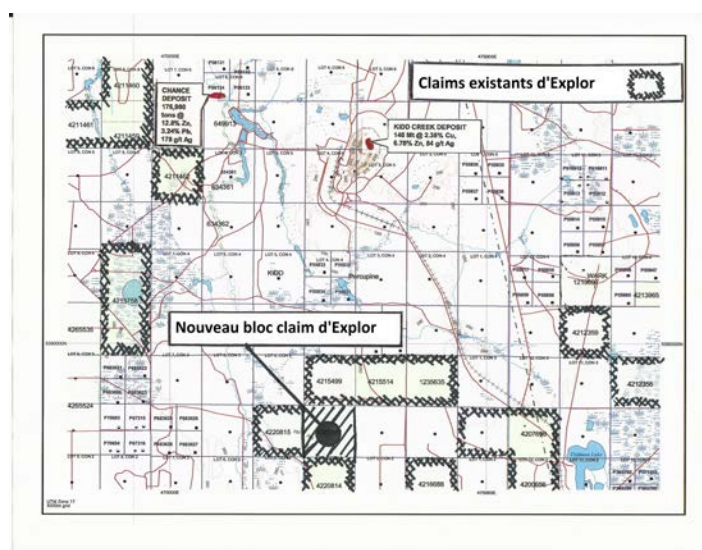
À l'automne 2008, la Société a complété la première phase d'un programme de forage au diamant sur la propriété Kidd Township. Cette phase consistait en quatre sondages au diamant pour vérifier des cibles géophysiques au sud du site de la mine Kidd Creek, dans un secteur que l'on croit être principalement un environnement sédimentaire. Des roches felsiques et des métasédiments ont été intersectés dans les quatre sondages. Les résultats les plus marquants comprennent une section de 1,1 mètre d'une pyrite massive à semi-massive intersectée dans le sondage #3 au fond du sondage de 339 à 340,1 mètres. Des valeurs anormales de cuivre, zinc et plomb ont été recoupées dans trois des quatre sondages allant de 100 à 200 ppm cu, 330 ppm zn et 780 ppm pb dans le sondage #2. Le sondage #3 a recoupé 175 ppm cu et 906 ppm zn sur 1,5 mètre. Trois cibles électromagnétiques restent à être vérifiées par forage au diamant.

Les levés géophysiques au sol consistant de max/min ont également été complétés. Quatre cibles dans le secteur de la faille de Burrows Benedict au sud-est de la mine ont été forées et les résultats sont actuellement évalués. Dans la partie nord-est de la propriété, quatre cibles de forage ont également été forées et aucune minéralisation économique de sulfures n'a été observée.

Une série d'anomalies aériennes VTEM non vérifiées a été observée sur les blocs de claims acquis au printemps 2010. Ces claims sont situés à environ 0,5 km du gisement Chance (Zn-Pb-Ag) (zinc, plomb, argent) et à l'ouest du gisement de Kidd Creek et peuvent être sur la même structure de déformation synvolcanique que la mine Kidd Creek et le gisement Chance. Certaines des cibles électromagnétiques apparaissent le long de limites magnétiques suggérant des contacts de rhyolite et basalte. La mine Kidd Creek, située à l'est de la propriété, est reconnue pour sa production de cuivre, zinc, plomb et argent ; cette dernière a produit plus de 130 000 000 tonnes de métaux de base depuis le début de la production en 1966. La présence de roches mafiques et felsiques avec des valeurs anormales de zinc et de cuivre en font une propriété d'exploration intéressante.

En février 2011, la Société a débuté un programme de forage au diamant de 4 000 mètres, se concentrant sur une portion de terrain de 500 hectares située à environ deux kilomètres à l'est de la mine à ciel ouvert Kidd Creek. Neuf sondages au diamant ont été réalisés pour un total de 4 814 mètres de forage au diamant sur sa propriété Kidd Township, détenue à 100 %.

L'analyse des résultats de forage de 2011, du levé MEGATEM, du levé VTEM et des résultats historiques antérieurs de forage, a confirmé qu'une importante structure de faille traverse le coin nord-est du bloc de claim 4211459. Cette structure de faille et les claims d'Explor sont indiqués sur le plan qui suit. Les claims sont délimités en blanc et en noir. Tant les gisements Kidd Creek et Chance sont situés à l'intérieur de cette structure de faille qui traverse la partie nord du bloc de claims. Les sondages réalisés par Explor non pas détectés de réseaux d'altération indiquant qu'on est à proximité d'une cheminée volcanique hydrothermale. Cependant, Explor a trouvé des brèches éruptives riches en sulfures et des pyroclastiques grossiers, lesquels semblent indiquer la présence d'un monticule volcanique et d'un secteur éruptif à proximité, favorable à l'accumulation de sulfures massifs.



La modélisation géologique pour l'accumulation de sulfures massifs volcaniques marins propose que l'arrivée d'eaux hydrothermales survienne habituellement le long d'une « faille synsédimentaire » profondément enracinée. L'arrivée d'eaux hydrothermales et l'accumulation de sulfures peuvent survenir dans de nombreuses locations sur plusieurs kilomètres le long de ces failles, résultant en un « chapelet » de gisements de sulfures massifs (i.e. les camps miniers de Noranda et de Matagami). Assumant que les gisements de Kidd Creek et Chance se situent le long d'une telle faille synsédimentaire, la projection de cette faille traverse la partie nord du claim 4211459 dans le secteur des anomalies VTEM C1 et C2, de même que l'anomalie isolée MEGATEM qui se situe entre les deux.

Un examen de l'information existante sur la propriété a révélé un secteur dans la faille de croissance mentionnée ci-dessus d'une longueur de 800 mètres et de 300 mètres de largeur qui n'a pas encore été vérifié par forages. Ce

secteur est à environ 1 km à l'ouest du dépôt Chance (Zn-Pb-Ag) et repose sur la même faille de croissance où les dépôts de Kidd et Chance se situent. Le secteur semble être localisé sur la même déformation par glissement volcanogène que la mine Kidd et le dépôt Chance. Les cibles électromagnétiques surviennent le long de frontières magnétiques suggérant un contact avec une rhyolite/basalte.

Explor prévoit lever des capitaux et de forer les cibles qui ont été récemment identifiées.

### **GOLDEN HARKER (ONTARIO)**

#### ***Historique***

En décembre 2010, la Société a signé une entente d'option visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans un lot de 15 claims miniers situés dans le canton Harker, dans la division minière de Larder-Lake, district de Cochrane, en Ontario. La Société a payé 25 000 \$ et a émis 400 000 actions ordinaires pour acquérir ces claims. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

En février 2012, la Société a signé une entente en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans un claim additionnel (une unité) dans la propriété Golden Harker. Explor a versé 8 000 \$ pour acquérir ce claim. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ce claim.

#### ***Localisation***

La propriété Golden Harker est située au sud-ouest de la propriété de la Mine Holt McDermott appartenant à St. Andrew Goldfield et de leur propriété de la mine Holloway. Plusieurs autres plus petits gisements dans le camp aurifère Harker-Holloway sont à proximité de la propriété et comprennent les dépôts Buffonta, Mattawasaga et East Zone.

La propriété Golden Harker est sous-jacente à la même succession de coulées volcaniques mafiques, de brèches et de tufs qui sont l'hôte des gisements aurifères connus dans le secteur. Ces roches volcaniques sont recoupées par des failles orientées est-nord-est qui s'écartent de la zone de la faille de Destor-Porcupine (« ZFDP »). La ZFDP est une zone de déformation majeure qui traverse au nord des claims dans le canton Harker. La proximité de la ZFDP, de la faille de Kirkland-Lake – Larder-Lake et autres failles régionales similaires est caractéristique des gisements aurifères importants de la ceinture de roches vertes de l'est de l'Abitibi. Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a déprécié cette propriété car à court terme, aucuns travaux ne sont prévus sur cette propriété.

### **PG 101 (ONTARIO)**

#### ***Historique***

En décembre 2008, la Société a signé une convention d'option pour acquérir un intérêt de 50 % dans 101 claims miniers, totalisant 1 626 hectares, situés dans les cantons Holloway et Marriott, dans la division minière de Larder Lake, district de Cochrane, en Ontario. Pour acquérir cette participation initiale de 50 % dans ces claims, la Société a payé 300 000 \$ et émis 1 000 000 actions ordinaires au cours d'une période de trois ans. La Société a le droit en tout temps d'accroître sa participation à 70 % en payant 1 000 000 \$. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans les claims.

En mai 2009, la Société a signé une convention d'option pour acquérir un intérêt de 100 % dans 25 unités (2 claims) additionnelles situées dans le canton Marriott en considération d'une somme de 30 000 \$ et de l'émission de 400 000 actions ordinaires sur une période de deux ans.

En mai 2009, la Société a signé une autre convention d'option pour d'acquérir un intérêt de 100 % dans 22 unités additionnelles (2 claims) situées dans le canton Holloway en considération d'une somme de 10 000 \$ et de l'émission de 300 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

### ***Localisation***

La propriété PG 101 est adjacente à la limite est de la propriété de l'ancienne mine en production Holt appartenant à St. Andrew Goldfields et est située à quelques kilomètres seulement à l'est de leur propriété de la mine Holloway.

La propriété PG 101 est sous-jacente à la même succession de coulées volcaniques mafiques, de brèches et de tufs qui sont l'hôte des gisements aurifères connus dans le secteur. Ces roches volcaniques sont recoupées par des failles en direction ENE qui s'écartent de la zone de la faille de Destor-Porcupine (« ZFDP »). La ZFDP est une zone de déformation majeure qui traverse le long de la limite nord des claims de la propriété PG 101 dans le canton Marriott. La proximité de la ZFDP, de la faille de Kirkland-Lake – Larder-Lake et autres failles régionales similaires est caractéristique des gisements aurifères importants de la ceinture de roches vertes de l'est de l'Abitibi.

### ***Travaux par Explor***

En 2008-2009, la Société a réalisé un programme de forage sur la propriété PG-101. Le sondage PG101-09-01 a vérifié une forte anomalie de polarisation induite (IP) dans le secteur d'une faille graphitique de direction est, nord-est. Le sondage PG101-09-02 a été foré dans la même structure à 400 mètres au sud-ouest.

Le sondage PG101-09-01 a retourné une intersection de 52,01 g/tonne d'or sur une longueur de carotte de 3 mètres (équivalant à 1,843 oz/ton sur 9.84 pieds) dans un basalte de fer fortement altéré avec des veines de carbonate de quartz, de même que plusieurs autres intersections indiquées dans le tableau suivant. Le sondage PG101-09-02 n'a pas retourné de valeurs significatives.

Les résultats de forage indiquent que le système de failles de décrochement qui sont sur le contact ou entre les basaltes riches en fer ou en magnésium et qui contiennent du matériel graphitique ont un fort potentiel pour la minéralisation aurifère. Localisés en direction du sud-ouest, il y a plusieurs autres secteurs où une faille transversale recoupe la structure orientée sud-ouest sur deux claims du secteur sud-ouest. À l'intérieur du secteur nord de la propriété, on relève de nombreuses structures de failles de décrochement en direction de la Mine Holt de St. Andrew Goldfields qui pourraient constituer un secteur d'intérêt.

La Société a réalisé 80 kilomètres de coupe de lignes et des levés géophysiques (magnétiques et VLF) dans la partie sud-ouest de la propriété, dans un secteur accidenté et montagneux, où il semblerait que des failles transversales recoupent une structure géologique orientée sud-ouest. La Société a réalisé un programme de géophysique afin de déterminer des cibles potentielles de forage sur la propriété PG 101. Quelques cibles ont été identifiées mais pas de travaux sont prévus actuellement. Au cours de l'hiver 2014-2015, la Société a effectué de la géophysique afin de d'élargir les cibles potentielles sur la propriété. Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a déprécié une partie de ce projet afin de lui établir une valeur plus réaliste.

## **PROPRIÉTÉ OGDEN (ONTARIO)**

### ***Historique***

Le 22 décembre 2014, la Société a signé une entente d'acquisition pour l'acquisition de huit claims miniers (70 unités minières) situées dans la division minière de Porcupine, district de Cochrane, dans le canton Ogden, Ontario. Ces claims sont adjacents et à l'est de la propriété Timmins Porcupine West. La route 101 ouest est située au nord de cette propriété et fournit un excellent accès à la ville de Timmins.

Explor a versé 50 000 \$ CDN et a émis 2 000 000 actions ordinaires pour acquérir un intérêt de 100 % dans les claims Ogden. Il y a une redevance NSR de 2 % existante sur la propriété et une redevance dérogatoire brute de 2 % sur tous les diamants extraits de ces claims.

Les dépôts les plus importants à Timmins sont à proximité d'unités de porphyres qui sont à proximité de la faille de Porcupine-Destor. Les dépôts semblent également être associés à des failles divergentes qui vont vers le nord de la faille de Porcupine-Destor à l'intérieur d'un corridor d'une faille divergente qui a été interprétée.

La propriété Ogden est adjacente au flanc est de la propriété Timmins Porcupine West. Le projet Timmins Porcupine West a comme modèle cible le « système Hollinger-McIntyre-Coniaurum ». Le système Hollinger-McIntyre-Coniaurum (HMC) a produit un total de plus de 30 millions oz d'or, à proximité du porphyre de Pearl Lake. Les veines de quartz à forte teneur aurifère qui sont les hôtes de la majeure partie de l'or au HMC, sont survenues dans les roches volcaniques mafiques adjacentes, situées à l'extérieur du porphyre lui-même.

La Société prévoit réaliser des travaux d'exploration sur cette propriété aussitôt que des fonds seront disponibles.

## **TIMMINS PORCUPINE WEST (ONTARIO)**

### ***Historique***

En juillet 2009, la Société a signé une entente en vertu de laquelle elle pouvait acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Timmins Porcupine West située dans les cantons Bristol et Ogden en Ontario. La propriété est située dans le célèbre camp minier de Timmins-Porcupine à proximité d'anciens producteurs et de producteurs actuels. En considération de cette entente, la Société a versé 50 000 \$ à la signature et émis 1 000 000 actions ordinaires et elle a versé un total de 60 000 \$ CDN et émis 4 000 000 actions ordinaires au cours d'une période de deux ans. La propriété est assujettie à une redevance NSR de 3 %.

En mai 2010, la Société a signé une entente d'option en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans un (1) claim (4 unités) situé dans le canton Ogden. Pour acquérir un intérêt de 100 % dans le claim additionnel de la propriété Timmins Porcupine West, Explor a versé 5 000 \$ CDN à la signature et émis 50 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans la propriété.

En septembre 2010, la Société a signé une entente d'option en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans 75 unités additionnelles (13 claims) situées dans les cantons Bristol et Ogden. Pour acquérir un intérêt de 100 % dans les claims additionnels de la propriété Timmins Porcupine West, Explor a versé 100 000 \$ et a émis 2 000 000 actions ordinaires au cours d'une période de deux ans. Ces claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % en faveur d'un ancien propriétaire.

En mars 2011, la Société a signé une entente d'option en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans 3 claims miniers patentés situés dans le canton Ogden en Ontario. Pour acquérir un intérêt de 100 % dans les claims miniers patentés additionnels de la propriété Timmins Porcupine West, Explor a versé un montant total de 20 000 \$ et a émis 200 000 actions ordinaires au cours d'une période d'un an. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims. Un programme de géophysique a été réalisé sur cette section de la propriété et 3 cibles ont été identifiées.

En mars 2012, la Société a signé une convention de vente en vertu de laquelle elle a acquis un intérêt de 100 % dans 3 parcelles de terrains miniers comprenant 3 unités situées dans le canton Bristol. Pour acquérir cet intérêt de 100 % dans les unités additionnelles de la propriété Timmins Porcupine West, Explor a versé 60 000 \$ à la signature. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces unités.

Le 19 décembre 2014, la Société a signé une entente d'option avec Teck Resources Limited (« Teck ») pour la propriété Timmins Porcupine West en vertu de laquelle Teck pourrait acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 70 % dans la propriété TPW.

Explor octroie à Teck l'option d'acquérir une participation initiale de 55 % dans la propriété TPW (la « première option »). Teck peut exercer la première option en effectuant un total de 8 000 000 \$ CDN en dépenses engagées et optionnelles avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 (la « date d'échéance »). Si Teck n'engage pas les dépenses énumérées avant la date d'échéance, elle aura droit de verser une somme en espèces en remplacement de la somme déficitaire afin de maintenir en vigueur la première option. Teck peut, avant d'exercer la première option, mettre fin à la première option en tout temps pourvu que Teck retourne la propriété en bon état dans les trente jours.

Teck aura une option supplémentaire (la « deuxième option ») en vertu de laquelle elle pourrait acquérir une participation additionnelle de 15 % dans la propriété TPW (la « participation additionnelle ») uniquement en finançant des dépenses additionnelles de 4 millions \$, pour un montant total de 12 millions \$ sur la propriété TPW



avant le 1<sup>er</sup> mai 2022. Si Teck n'engage pas les dépenses énumérées avant leur date d'échéance, elle aura droit de verser, un montant en espèces en remplacement du montant déficitaire afin de maintenir en vigueur la deuxième option. Si Teck exerce la seconde option, Teck détiendra une participation de 70 % dans la propriété et Explor détiendra une participation de 30 %.

Si Teck exerce la première option, les parties devront participer dans l'exploration et le développement de la propriété TPW par le biais d'une coentreprise (la « coentreprise »), laquelle sera formée à la date où la deuxième option est exercée ou expire sans avoir été exercée. Par la suite, chacune des parties devra alors financer sa part proportionnelle des dépenses futures sur la propriété ou subir une dilution selon une formule standard dans l'industrie. Si la participation d'une des parties dans la propriété est diluée sous les 10 %, sa participation sera convertie en une redevance sur les profits nets de 5 %. Suite à la création de la coentreprise, Teck sera l'opérateur aussi longtemps qu'elle détiendra la participation la plus importante.

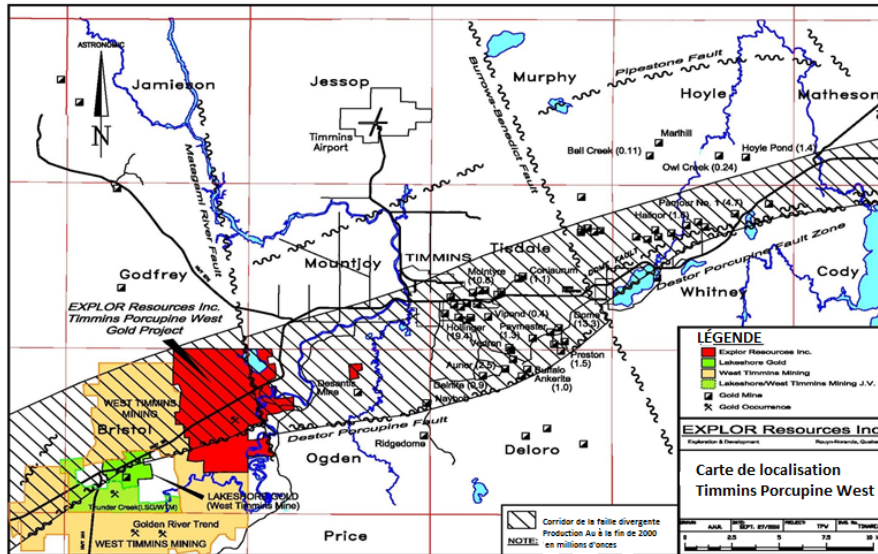
Teck a réalisé un placement privé pour une souscription de 3 500 000 unités à un prix de 0,09 \$ CDN l'unité, pour un montant total de 315 000 \$ CDN. Chaque unité se composait d'une action ordinaire et d'un-demi (½) bon de souscription (le « bon de souscription »). Chaque bon de souscription complet donne droit de souscrire à une action ordinaire additionnelle de la Société à un prix de 0,10 \$ par action, pour une période de douze mois et à un prix de 0,15 \$ par action pour une période additionnelle de douze mois.

### ***Localisation***

La propriété Timmins Porcupine West consiste en 185 unités non patentées et 3 claims miniers patentés situés dans les cantons Bristol et Ogden dans le camp minier Timmins-Porcupine totalisant 3 200 hectares, tel que démontré dans le plan ci-joint. La propriété est adjacente à la propriété de West Timmins Mining Inc. (WTM) sur laquelle WTM a intersecté 83,40 mètres (273,55 pieds) titrant 12,75 g/t (0,37 oz/t). (Communiqué de presse de WTM du 24 juin 2009). La route 101 coupe la propriété en deux et fournit un accès à partir de la ville de Timmins située à 13 km à l'est.

La propriété a été explorée depuis 1927 par le biais de nombreux levés de sol géophysiques et par forages au diamant comptant jusqu'à 111 sondages. En 1984, Dome Exploration a découvert et délimité une zone aurifère qui fait approximativement 350 mètres de longueur et 45 mètres de largeur. La zone se dirige en direction est-nord-est et plonge vers le nord jusqu'à 70 à 80 degrés. Des programmes de forages par Teck Corporation, Cameco Gold et Tom Exploration Inc. ont prolongé la minéralisation jusqu'à 350 mètres en profondeur. Jusqu'à maintenant, la minéralisation aurifère semble associée à une importante unité de porphyre.

Les dépôts les plus importants à Timmins sont à proximité d'unités de porphyres qui sont à proximité de la faille de Porcupine-Destor. Les dépôts semblent également être associés à des failles divergentes qui vont vers le nord de la faille de Porcupine-Destor à l'intérieur d'un corridor d'une faille divergente tel que démontré dans le plan ci-joint.



### Travaux par Explor

Les données historiques existantes ont été utilisées afin de créer un modèle en 3 dimensions de litho et de minéralisation qui a permis de générer des cibles de forage de qualité à l'intérieur de ce corridor de roches favorables à une minéralisation aurifère importante.

La modélisation confirme que l'association de la minéralisation aurifère avec du quartz feldpathique (QFP) et un porphyre syénite, qu'on retrouve également sur les propriétés de Lakeshore et de West Timmins Mining. La modélisation a révélé une structure géo-synclinale avec un flanc nord et sud alors que la majorité du forage effectué jusqu'à maintenant a été concentré sur le flanc sud du géo-syncline dans deux zones minéralisées. La zone « A » identifiée grâce à la modélisation se dirige en direction nord-est et plonge vers le nord de 70 à 80 degrés. Le forage a confirmé que l'association de la minéralisation aurifère avec du quartz feldpathique (QFP) et un porphyre syénite, qu'on retrouve également sur les propriétés de Lakeshore et de West Timmins Mining. Cinq zones minéralisées appelées respectivement de « A » à « E » ont été identifiées. Les zones les plus larges de minéralisation montrent une forte relation spatiale avec les roches intrusives syénite et des roches hôtes volcaniques tholéïtiques riches en fer. Ce modèle peut être vu sur notre site web : [www.explorresources.com](http://www.explorresources.com).

Les plus récents résultats de forage sur la propriété TPW sont indiqués dans le rapport de gestion annuel clos le 30 avril 2014 de la Société. Pour les résultats antérieurs de forage, s'il vous plaît, vous référer aux précédents rapports de gestion annuels. Le texte suivant présente un résumé des phases de forage sur la propriété Timmins Porcupine West.

#### Phase I de forage (novembre 2009 – février 2010) :

En novembre 2009, Explor a débuté un programme de forage au diamant, comprenant neuf trous de forage de taille NQ totalisant 12 605,9 mètres qui a été complété en février 2010. On fait référence aux présentes à ce programme de forage en tant que la phase I.

La phase I du programme ciblait la minéralisation de la zone appelée « zone A », l'une des cinq zones minéralisées identifiées sur la propriété et qui est située sur le flanc sud du géosynclinal de Porcupine.

La phase I du programme a permis de confirmer le modèle du gîte et a délimité la zone « A » sur une longueur de 900 m et à une profondeur entre 400 m et 600 m.

#### Phase II de forage (avril 2010 – juillet 2010) :

Le forage effectué par Explor en 2010 a continué avec la phase II du programme de forage au diamant, qui consistait en 19 sondages (TPW-10-10 à TPW-10-27 ; incluant TPW-10-11A) comprenant 12 658 m de carottes de forage NQ. La phase II du programme de forage a vérifié le prolongement possible en aval-pendage de la zone « A » à des

profondeurs de 800 m à 1 000 m, de même que les autres zones minéralisées sur la propriété, appelées zones « B », « C », « D », et « E ».

Le forage de la phase II a permis de mieux délimiter la zone « A » jusqu'à une longueur de 1 875 m et à une profondeur entre 400 m et 1 000 m.

Phase III de forage (octobre 2010 à août 2011) :

Un programme de forage au diamant de 10 000 mètres (phase IIIa) a débuté en octobre 2010. Il comprenait 11 976,5 m de carottes de forage NQ à partir de 15 sondages (TPW-10-28 à TPW-10-36A), incluant cinq sondages en coin forés à partir du sondage TPW-10-30 ; notamment les sondages TPW-10-30W1, TPW-10-30W2, TPW-10-30W2A, TPW-10-30W3 et TPW-10-30W3A.

En février 2011, il a été annoncé que le programme de forage serait prolongé de 20 000 mètres de forage additionnel, en se basant sur des résultats préliminaires prometteurs. Le programme prolongé (phase IIIb), qui a débuté en mai 2011, comprenait 25 sondages additionnels (TPW-11-37 à TPW-11-55A) et 31 sondages en coin. Le programme prolongé comprenait 26 884,8 m.

La phase III du programme s'est achevée en août 2011, ayant réalisé 38 861,3 m de forage.

La phase III du programme a continué à délimiter la zone « A », augmentant sa longueur horizontale à au moins 1 975 mètres. La minéralisation principale a été rapportée comme étant concentrée entre les niveaux des 550 m et des 850 m sous la surface.

Phase IV du forage (octobre 2011 à mars 2012) :

La phase IV du programme de forage sur la propriété consistait en un programme annoncé de 30 000 mètres a été élaboré pour continuer de prolonger la minéralisation connue de la Zone « A ». Ce programme a débuté en octobre 2011 avec le sondage TPW-11-56 à TPW-12-73 et a compris un total de dix-sept (17) sondages et vingt-six (26) sondages en coin. La phase IV s'est achevée en mars 2012 ayant réalisé un total de 30 000 mètres de forage au diamant.

Phase V du forage (mars 2012 – décembre 2012) :

Le programme de forage 2012 sur la propriété comprenait un programme annoncé de 30 000 mètres (Communiqué de presse du 27 mars 2012) élaboré pour continuer d'élargir la limite de la minéralisation connue de la zone « A » et pour vérifier le flanc nord du synclinal. Le programme a débuté en mars 2012 avec le Sondage TPW-12-74 et a compris un total de 24 sondages (TPW-12-74 à TPW-12-98) et 12 sondages en coins.

Phase VI du programme de forage (Janvier 2013 à maintenant)

En janvier 2013, la Société a annoncé un programme de forage de 10 000 mètres (Communiqué de presse du 10 janvier 2013) élaboré pour vérifier et élargir la minéralisation connue près de la surface afin de déterminer le potentiel à ciel ouvert de la propriété.

Le 27 août 2013 la Société a publié une nouvelle mise à jour des ressources minérales pour la propriété TPW :

**Les ressources minérales à ciel ouvert à une teneur de coupure de 0,30 g/t Au sont les suivantes :**

<b>Indiquées :</b>	<b>213 000 oz (4 283 000 tonnes à 1,55 g/t Au)</b>
<b>Présumées :</b>	<b>77 000 oz (1 140 000 tonnes à 2,09 g/t Au)</b>

**Les ressources minérales souterraines à une teneur de coupure de 1,70 g/t Au sont les suivantes :**

<b>Indiquées :</b>	<b>396 000 oz (4 420 000 tonnes à 2,79 g/t Au)</b>
<b>Présumées :</b>	<b>393 000 oz (5 185 000 tonnes à 2,36 g/t Au)</b>

Il est à noter que le forage jusqu'au 30 juin 2013 a donné **une augmentation de 104 % des onces indiquées et une augmentation de 190 % des tonnes indiquées par rapport à la ressource de décembre 2012.** Du forage additionnel prévu près de la surface devrait accroître la ressource potentiellement exploitable par fosse à ciel ouvert.

Explor a retenu P&E Mining Consultants (« **P&E** »), une firme indépendante de la Société, afin de préparer un rapport technique (le « **rapport technique** ») sur la propriété Timmins Porcupine West, intitulé : « *Technical Report and Resource Estimate on the Timmins Porcupine West Property, Bristol and Ogden Townships, Porcupine Mining Division, Ontario* », conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « **Règlement 43-101** »). Eugene Puritch, ingénieur, Richard Sutcliffe, géologue, Tracy Armstrong, géologue et Antoine Yassa, géologue, de P&E Mining Consultants, (les « **auteurs** »), toutes des personnes qualifiées au sens du Règlement 43-101, sont les co-auteurs du rapport technique. Le rapport technique a été déposé le 27 août 2013 sous le profil de la Société sur le site web de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

À la date de ce rapport de gestion, la Société est d'avis qu'il n'y a pas eu de changement important quant à l'information concernant la propriété Timmins Porcupine West depuis la date du rapport technique. Le rapport technique a été préparé en conformité avec l'Annexe 43-101A1 – Rapport technique, des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières et est assujéti à certaines hypothèses, qualifications et procédures décrites aux présentes. Il faudrait consulter le texte complet du rapport technique qui est disponible pour examen sous le profil d'Explor sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**Il est important de noter que l'extension horizontale de la minéralisation aurifère est supérieure à 2 000 mètres. Il faut noter que du forage additionnel augmenterait selon toute vraisemblance la taille de la ressource.** La continuité de la minéralisation continue de se confirmer et la structure est toujours ouverte en longueur et en profondeur. Explor a recoupé de la minéralisation aurifère dans 113 des 118 sondages forés et dans 64 des 65 sondages en coin (« wedges ») effectués jusqu'à maintenant. Explor a concentré ses efforts sur le flanc sud du synclinal et très peu de travaux ont été réalisés sur le flanc nord du synclinal.

Depuis la signature de l'entente d'option avec Teck Resources Ltd. (« Teck »), Teck est l'opérateur de la propriété Timmins Porcupine West et est en charge du programme d'exploration. Teck a effectué des analyses par TerraSpec (instrument de numérisation à infrarouge par ondes courtes) sur les carottes existantes afin d'aider à cartographier les patrons d'altération et les vecteurs pour aider à cibler les sondages au diamant. Un géologue spécialiste de la structure des roches a été retenu par Teck pour analyser la propriété Timmins Porcupine West.

## **EAST-BAY (QUEBEC)**

### *Historique*

En 2007, la Société a signé deux ententes pour l'acquisition de 33 claims miniers de la propriété East Bay, situés dans le canton Duparquet, dans le camp minier de Rouyn-Noranda, au Québec, en considération d'une somme de 15 360 \$ et l'émission de 51 429 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé respectivement une redevance NSR de 1 % et de 2 % dans ces claims.

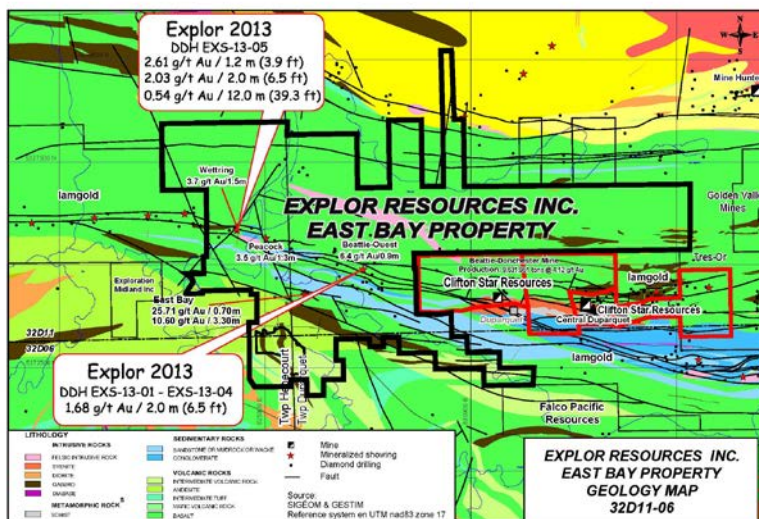
En janvier 2008, la Société a fait l'acquisition de 20 claims additionnels situés dans le canton Duparquet en considération d'une somme de 12 000 \$ et de l'émission de 125 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

En juillet 2009, la Société a acquis 38 claims additionnels situés dans le canton Duparquet en considération d'une somme de 20 000 \$.

En octobre 2010, la Société a acquis 14 claims additionnels situés dans les cantons Duparquet et Hébecourt en considération d'une somme de 33 500 \$. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % dans ces claims.

En mars 2014, la Société a acquis 15 claims additionnels situés dans le canton Duparquet en considération de l'émission de 500 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2% dans ces claims.

En avril 2014, la Société a acquis un claim additionnel situé dans le canton Duparquet en considération de l'émission de 50 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 1% dans la propriété.



### Localisation

La propriété East Bay est située dans la partie centrale à l'ouest du canton de Duparquet à environ 1 kilomètre à l'ouest de la ville de Duparquet, au Québec. Elle est facilement accessible grâce à une route pavée de deux kilomètres environ qui relie la propriété à la route 101 qui va de Matheson, Ontario à Rouyn-Noranda, Québec. La propriété couvre une superficie d'environ 3 842 hectares le long de la zone de la Faille de Porcupine-Destor.

### Travaux par Explor

Explor a réalisé une étude et une compilation complète des travaux réalisés par le passé, suivi par de la coupe de ligne, des levés magnétiques et de VLF pour déterminer la localisation des cibles structurales sur la propriété. En juillet 2013, la Société a réalisé un programme de forage sur la propriété. Le forage s'est concentré sur deux cibles le long de la prolifique zone de faille dans les cantons Duparquet et Hébecourt respectivement, et comprenait 5 sondages totalisant 1 224 mètres.

Le secteur de la cible ouest Beattie (canton Duparquet) consistait en un sondage de 1988 lequel a été foré au centre de roches cisailées et altérées hébergeant un intervalle riche en quartz d'une longueur de 0,93 mètre titrant 6,4 g/t Au.

Les quatre sondages forés en 2013 sur cette cible (EXS-13-01 à EXS-13-04) ont été établis conformément au programme de suivi proposé en 1988, mais avec un espacement plus serré. Tous les quatre sondages, représentant un total de 879 mètres ont rencontré une séquence de tufs felsiques hautement cisailés et altérés et des porphyres de quartz, avec des roches volcaniques felsiques subordonnées mafiques et ultramafiques.

L'injection de quartz survient à travers de chaque sondage, avec de la pyrite fine atteignant 1 % localement dans les trois premiers sondages et de 1 à 3 % localement dans le quatrième sondage, le plus profond du programme de forage.

De la faible minéralisation aurifère a été découverte dans le sondage EXS-13-01, lequel a ramené 356 ppb sur 1,5 m et dans le sondage EXS-13-02 qui a ramené 575 ppb sur 1,5 mètre, dans un intervalle d'une longueur de 4,5 mètres titrant 301 ppb. En raison des plis, les mesures d'angle de la carotte sur le tissu tectonique sont très variables à travers des sections de forage mais les pendages sont généralement de 20 à 30 degrés, indiquant un pendage orienté sud-ouest.

De la minéralisation aurifère plus forte a été découverte dans le sondage EXS-13-04, lequel a ramené 1,68 g/t Au sur un intervalle de 2,0 mètres. La roche hôte a l'apparence de la rhyolite, est faiblement pyritisée (1 à 3 % pyrite) et coincée entre des tufs felsiques et ultramafiques encaissés dans du quartz mylonitique à fortement cisailé.

Le secteur de la cible Wettring (canton Hébécourt) consistait en un lot de cinq sondages réalisés en 1945, dans lesquels plusieurs intersections quartzifère d'un mètre ont ramené entre 1,0 à 4,0 g/t Au. Des veines de quartz ont été rapportées comme étant associées à un cisaillement orienté ONO, une possible faille subsidiaire à faible inclinaison au sud de la zone de faille est-ouest Destor-Porcupine. Le programme de 2013 consistait à localiser et vérifier la faille subsidiaire aurifère proposée orientée ONO.

Le sondage (EXS-13-05) d'une longueur de 345 mètres réalisé sur cette cible a ramené des résultats très encourageants en profondeur et près de la fin du sondage, incluant deux étroites intersections aurifères similaires à celles rapportées en 1945 et une très longue intersection de minéralisation aurifère anormale.

Les deux intersections étroites consistent en 2,61 g/t Au sur 1,2 m dans des tufs volcaniques felsiques fortement cisailés avec une concentration de tourmaline de quartz-dolomite (ankérite) et en 2,0 g/t Au sur 2,0 m d'un porphyre de quartz fortement cisailé avec une concentration de quartz-dolomite (ankérite) marqué par une forte altération de séricite et de 1 à 10 % de pyrite fine disséminée.

Le long intervalle de minéralisation aurifère anormale a été échantillonné sur 19,5 m (64pi), ramenant des analyses allant de 122 à 809 ppb (0,12 à 0,81 g/t). Cet intervalle comprend 12,0 m (39,3 pi) titrant 540 ppb (0,54 g/t) Au, lequel comprenait également un intervalle de 7,5 m (24,6 pi) dans lequel les analyses pour l'or variaient entre 515 à 809 ppb (0,51 à 0,81 g/t) avec une moyenne de 692 ppb (0,69 g/t).

L'épaisse zone anormale est hébergée par un porphyre quartzifère fortement cisailé et séricitique, marqué par une concentration de 10 à 40 % de quartz-dolomite (ankérite) avec de la fuchsite et localement, de la tourmaline et de l'épidote ainsi que des traces de pyrite fine disséminée apparaissant localement. Les mesures d'angle de la carotte sur le tissu tectonique indiquent un pendage vertical très abrupt vers le sud.

Tous les coffrages ont été laissés sur place et recouverts. En se basant sur la présence d'or anormal géochimiquement à fin du sondage EXS-13-05, l'approfondissement de ce sondage serait nécessaire à l'avenir. Dans l'ensemble, 672 échantillons de carottes ont été prélevés et soumis à l'analyse pour l'or au cours de ce programme.

En juillet 2015, la Société a annoncé le début d'un nouveau programme d'exploration consistant en un programme de forage préliminaire de 1 500 mètres pour poursuivre sur la lancée du programme d'exploration de 2013. Ce programme est en lien avec la stratégie de la Société d'effectuer de l'exploration le long de la zone de la Faille de Porcupine-Destor (ZFPD), où de nombreux gisements aurifères remarquables ont été découverts par le passé, y compris le camp minier de Timmins qui a produit plus de 65 millions d'onces d'or. La Société détient maintenant 3 842 hectares de terrains le long de cette section de la ZFPD, tel que démontré dans la carte ci-jointe. La propriété East Bay d'Explor est adjacente et entoure la portion ouest de la propriété Duparquet de Clifton Star Resources. Le programme de forage est en cours et les résultats sont attendus.

## **DESTOR (QUÉBEC)**

### ***Historique***

En février 2007, la Société a conclu une entente pour l'acquisition de dix claims situés dans le canton Destor, dans le camp minier de Rouyn-Noranda, province de Québec. En considération de cette acquisition, la Société a versé 5 000 \$ et a émis 100 000 actions ordinaires et devait réaliser des travaux pour 200 000 \$ avant le 31 décembre 2009. La Société a obtenu une prolongation d'un an de la part du vendeur de la propriété mais devait dépenser 220 000 \$ en travaux d'exploration avant le 31 décembre 2010. En décembre 2010, la Société a obtenu une seconde prolongation d'un an pour effectuer les travaux, soit jusqu'au 31 décembre 2011, en contrepartie de l'émission de 50 000 unités en faveur du vendeur. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription valide pour 24 mois, pouvant être exercé au prix de 0,60 \$ l'action. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2,5 % dans les claims. La Société a rempli son obligation de travaux et détient maintenant un intérêt de 100 % dans la propriété Destor.

### ***Localisation***

La propriété Destor est située dans la partie centrale du canton de Destor, à environ 42 kilomètres au nord de la ville de Rouyn-Noranda, au Québec. La propriété est facilement accessible grâce à la route 393 qui traverse sa partie nord et qui la relie à la ville de Duparquet, Québec. Elle couvre une superficie d'environ 279 hectares.

### ***Travaux par Explor***

La Société a réalisé un levé VTEM ainsi que la compilation et l'analyse de toutes les données géologiques connues sur la propriété. En janvier 2011, un programme de forage de 2 500 mètres a été réalisé sur la propriété. Les sondages au diamant EXS-D-11-02, 03 et 05 ont été dirigés sous des sondages historiques ou dans les 100 mètres de ceux-ci, sondages qui avaient retourné des intersections en or encourageantes. Le sondage EXS-D-11-04 a été foré à 200 mètres le long de la projection géologique d'un sondage historique qui avait retourné de la minéralisation aurifère anormale. Les sondages EXS-D-11-01, 06 et 07 ont été forés sur des cibles non vérifiées.

Le forage a permis de découvrir de l'or dans de larges concentrations à partir de zones d'anomalies géochimiques de dix mètres de largeur à des intervalles d'un mètre pour le matériel à plus haute teneur.

Même si des teneurs anormales en or ont été découvertes dans les sept sondages du programme de forage, les sondages EXS-D-11-01, 03, 04 et 06 étaient particulièrement riches. À court terme, la Société ne prévoit pas effectuer des travaux supplémentaires sur cette propriété et c'est pour cette raison qu'elle a déprécié la totalité de ce projet minier au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015.

## **LAUNAY (QUÉBEC)**

### ***Historique***

En septembre 2006, la Société a signé une convention d'option afin d'obtenir un intérêt de 100 % pour cinq claims miniers sur la propriété Launay. Pour obtenir un tel intérêt, la Société a versé 30 000 \$ CDN et a émis 250 000 actions ordinaires au cours d'une période de trois ans. Le vendeur a conservé une redevance de 2 % dans la propriété.

En avril 2007, la Société a signé une deuxième convention d'option afin d'obtenir un intérêt de 100 % dans 48 claims additionnels situés dans le canton Launay, Québec. En considération de cette option, la Société a payé 10 000 \$ et a émis 500 000 actions ordinaires de la Société. Le vendeur a conservé une redevance de 2 % dans la propriété.

### ***Localisation***

La propriété Launay est située dans la partie nord du canton de Launay, à environ 6 km du village de Launay, Québec. La propriété consiste en 53 claims miniers couvrant une superficie d'environ 2 249,46 hectares. La propriété est facilement accessible par un chemin forestier qui relie la route de Launay – Guyenne à la propriété, à environ 4,5 km du village de Launay.

### ***Travaux par Explor***

Au 30 avril 2011, la Société avait déprécié cette propriété ainsi que ses frais de prospection et d'évaluation afin de se concentrer sur d'autres projets. Explor a annoncé en mai 2014 le début d'un programme d'exploration sur la propriété nickélifère Launay. La phase I qui consistait en 60 kilomètres de coupe de lignes et de levés géophysiques afin de déterminer les cibles, a été complétée. La phase II qui consistait en 1 020 mètres de forages au diamant sur la structure, a été complétée à la mi-août 2014.

Le projet Launay Nickel est adjacent et au nord-ouest des 4 080 hectares de la propriété Royal Nickel. La même unité géologique ultramafique où la minéralisation a été découverte sur la propriété Royal Nickel, se prolonge sur la propriété d'Explor. Très peu de mort-terrain (2 à 4 mètres) a été rencontré sur la section récemment forée (#78+00E) au cours de la première phase de forage au diamant.

Le sondage #3 a été foré et a recoupé 60,1 mètres de roches ultramafiques. Le sondage #3 a recoupé des valeurs de nickel anormales qui variaient entre 0,08% et 0,19% (800 ppm à 1900 ppm). Dans les ultramafiques, le nickel est accompagné par du platine localement géochimiquement anormal à 31 ppb et par du palladium à 59 ppb.

Le sondage #4, a été foré et a recoupé 80,8 mètres de roches ultramafiques avec des valeurs en nickel anormales de 0,05 % à 0,12 % (500 ppm à 1 200 ppm). Le nickel enrichi est accompagné localement par du platine faiblement et géochimiquement anormal à 44 ppb et par du palladium à 31 ppb, où le nickel enrichi survient dans la partie supérieure et plus particulièrement près du contact supérieur.

Le sondage # 5, un sondage en retrait, qui a été foré derrière le sondage # 3, a recoupé 132 mètres de roches ultramafiques. Le sondage # 5 a recoupé des valeurs de nickel anormal de 0,04 % à 0,11 % (400 ppm à 1,100 ppm). Il faut noter que ce sondage contient la zone aurifère qui a été recoupée de 94,5 à 99,0 mètres, de 1,199 g/tonne sur 4,5 mètres. Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a déprécié les frais de prospection et d'évaluation de ce projet afin de mettre l'accent sur d'autres projets au Québec.

## **CHESTER (NOUVEAU-BRUNSWICK)**

### *Historique*

En février 2013, la Société a signé une entente d'option afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans soixante-quinze (75) unités de claims adjacentes situées dans le comté de Northumberland, au Nouveau Brunswick, connue localement comme la propriété Chester. Pour acquérir cet intérêt de 100 % dans cette propriété, la Société a déjà versé 50 000 \$ et émis 3 500 000 actions ordinaires. À la date du deuxième anniversaire de l'entente, la Société versera 50 000 \$ et à la date du troisième anniversaire de l'entente, la Société versera 50 000 \$ et émettra 3 000 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 1 % dans la propriété. Il existe une redevance NSR de 1 % sur une partie de la propriété en faveur d'un ancien propriétaire.

En avril 2013, Explor a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % dans 39 unités additionnelles adjacentes dans la propriété Chester. Pour acquérir cet intérêt de 100 % dans les unités additionnelles dans la propriété Chester, la Société a versé 30 000 \$ et émis 750 000 actions ordinaires. Les vendeurs ont conservé une redevance NSR de 2,0 % dans les unités de claims additionnelles.

En novembre 2014, la Société (Explor) a signé un contrat d'option avec Ressources Brunswick inc. (Brunswick) afin de céder la propriété Chester, située au Nouveau-Brunswick; Explor a le même président que Brunswick ; les deux sociétés ont également des administrateurs communs ainsi que le même chef des finances. Selon l'entente, Explor octroiera à Brunswick le droit et l'option exclusifs, d'acquérir la propriété Chester contre la contrepartie suivante : le versement d'une somme de 10 000 \$ en espèces et l'émission de 1 000 000 d'actions à Explor à la signature de l'entente (condition respectée) ; le versement de 10 000 \$ en espèces, effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour une somme de 100 000 \$ et l'émission de 1 333 333 actions à Explor au premier anniversaire de l'entente, le versement de 50 000 \$ en espèces aux anciens propriétaires avant le 26 février 2015 ; le versement d'une somme de 10 000 \$ en espèces, effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour une somme de 200 000 \$ et l'émission de 1 333 333 actions à Explor à la date du deuxième anniversaire de l'entente, le versement de 50 000 \$ en espèces aux anciens propriétaires avant le 26 février 2016 ; et le versement de la somme de 10 000 \$ en espèces, effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour une somme de 200 000 \$ et l'émission de 1 333 334 actions à Explor à la date du troisième anniversaire de l'entente.

Après la réalisation de ces conditions, Brunswick aura acquis un intérêt de 100 % dans la propriété. Au 30 avril 2015, Explor a reçu 1 000 000 d'actions ordinaires de Brunswick et 10 000 \$ en espèces. En date du 20 août 2015, Brunswick n'avait toujours pas effectué le paiement de 50 000 \$ prévu en février 2015. Les parties négocient actuellement un délai supplémentaire pour effectuer ledit paiement.

Il est à noter que ceci est une transaction non à distance puisque Christian Dupont est le président et le chef de la direction et que Rodrigue Tremblay est le chef des finances, tant d'Explor que de Brunswick et que Mario Colantonio et Geoff Carter sont tous les deux administrateurs d'Explor et de Brunswick. Les actionnaires désintéressés de Brunswick ont approuvé la transaction le 12 août 2014 lors de leur assemblée annuelle et extraordinaire et ceux d'Explor l'ont approuvé lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 7 octobre 2014.



## Analyse des travaux d'exploration

La Société a engagé durant l'exercice clos le 30 avril 2015, des dépenses en travaux de prospection et d'évaluation totalisant 517 432 \$ (2 022 119 \$ en 2014). La Société a déprécié des frais de prospection et d'évaluation de l'ordre de 2 890 162 \$ (5 263 915 \$ en 2014) sur plusieurs propriétés minières.

	ONTARIO					NOUVEAU-BRUNSWICK	QUÉBEC		
	Timmins Porcupine West	PG 101	Eastford Lake	Kidd Twp	Carnegie	Chester	East Bay	Destor	Launay
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Géologie	153 157	1 800	-	6 005	3 139	36 174	4 257	327	44 377
Forages	-	-	-	-	-	-	-	-	109 948
Analyses	671	-	-	-	-	-	-	-	10 591
Coupe de ligne	307	8 000	-	-	-	7 290	-	-	-
Géophysique	-	12 145	-	-	21 085	1 650	-	-	-
Frais de location	58 606	3 500	-	3 736	1 200	-	-	-	3 425
Frais généraux d'exploration	18 824	294	294	317	294	-	419	-	5 600
Total	231 565	25 739	294	10 058	25 718	45 114	4 676	327	173 941

## Analyse des acquisitions, dépréciations et cession des propriétés minières

Ces montants représentent les coûts inhérents aux paiements en argent ou en actions de la Société suite à des conventions d'option d'acquisition de propriétés minières, au cours de l'exercice financier clos le 30 avril 2015.

Propriétés	Paiements en argent	Paiements en actions	Dépréciations	Cession
	\$	\$	\$	\$
Chester	-	-	-	(25 000)
Kidd Township	5 000	20 000	-	-
Ogden	50 000	120 000	-	-
Golden Harker	-	-	(296 999)	-
PG 101	-	-	(267 500)	-
Destor	-	-	(48 583)	-
	55 000	140 000	(613 082)	(25 000)

La Société a émis 400 000 actions pour un montant de 20 000 \$ et payé en argent 5 000 \$ conformément à deux ententes signées sur la propriété Kidd Township.

La Société a émis 2 000 000 actions pour un montant de 120 000 \$ et payé en argent 50 000 \$ conformément à une entente signée sur la propriété Ogden.

La Société a reçu 1 000 000 actions pour un montant de 15 000 \$ et a reçu en argent 10 000 \$ conformément à une entente signée sur la propriété Chester.

La propriété Timmins Porcupine West est détenue à 100 % par la Société. Par contre, en décembre 2014, Teck Resources Limited a signé une entente d'option avec la Société afin d'acquérir une participation initiale de 55 % sur cette propriété.

**Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :**

<b>NOM DU PROJET</b>	<b>REDEVANCE</b>	<b>NOM DU PROJET</b>	<b>REDEVANCE</b>
East Bay	1 % et 2 %	Destor	2,5 %
Carnegie	2 %	Timmins Porcupine West	2 % et 3 %
Eastford Lake	2 %	PG 101	2 %
Chester	1 % et 2 %	Golden Harker	2 %
Kidd Township	2 %	Launay	2 %
Ogden	2 %		

**Personne responsable de l'information technique**

La personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101, responsable de l'information technique de la Société est monsieur Christian Dupont, ingénieur.

**PERFORMANCE GLOBALE DE L'EXERCICE**

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2015, la Société a déprécié une partie des projets Eastford Lake, PG 101 et Chester et la totalité des projets Golden Harker, Launay et Destor et ce afin de refléter l'orientation de la Société de consacrer ses ressources financières sur d'autres projets miniers plus prioritaires et pour établir une valeur plus réaliste pour certains projets. Dans le cadre de ses projets miniers, la Société a fait pour 517 432 \$ en frais de prospection et d'évaluation.

En juillet 2014, la Société a émis 200 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Kidd Township pour un montant de 10 000 \$.

En novembre 2014, la Société a conclu un placement privé de 4 280 000 d'actions accréditatives à un prix de 0,05 \$ par action, représentant un montant de 214 000 \$. Chaque action est accompagnée d'un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ jusqu'en novembre 2016.

En décembre 2014, la Société a conclu un placement privé de 3 500 000 d'actions ordinaires à un prix de 0,09 \$ par action, représentant 315 000 \$. Chaque action est accompagnée d'un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,10 \$ par action pour une période de 12 mois, et à un prix de 0,15 \$ par action pour une période additionnelle de 12 mois.

Le 19 décembre 2014, la Société a signé une entente d'option avec Teck Resources Limited (« Teck ») pour la propriété TPW en vertu de laquelle Teck pourrait acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 70 % dans la propriété.

En décembre 2014, la Société a reçu de Ressources Brunswick inc., 1 000 000 d'actions pour un montant de 15 000 \$ et a reçu en janvier 2015, 10 000 \$ en espèces conformément à une entente d'option signée sur la propriété Chester. En effet, Ressources Brunswick inc. détient une option pour acquérir 100 % de cette propriété. Explor a le même président que Brunswick ; les deux sociétés ont également des administrateurs communs ainsi que le même chef des finances.

En janvier 2015, la Société a émis 2 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,06 \$ l'action en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Ogden pour un montant de 120 000 \$ et a payé 50 000 \$ en argent.

En février 2015, la Société a émis des débetures convertibles non garanties pour un montant totalisant 570 000 \$, remboursable en février 2016. Le capital de ces débetures est convertible, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,05 \$ chacune. Ces débetures portent intérêt au taux de 8 %.

En avril 2015, la Société a émis 200 000 actions ordinaires à un prix de 0,05 \$ l'action en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Kidd Township pour un montant total de 10 000 \$ et a payé 5 000 \$ en argent.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a octroyé 1 875 000 options d'achats d'actions à des consultants, des consultants en relations aux investisseurs, à des dirigeants et à des administrateurs d'Explor.

## INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 avril 2015 ont été préparés conformément aux IFRS. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens.

### Principales informations financières (auditées)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société :

EXERCICES CLOS LES 30 AVRIL	2015	2014	2013
	\$	\$	\$
Actif total	29 885 803	32 952 044	38 819 882
Passif total	2 281 961	1 188 689	2 275 771
Revenus	2 003	14 871	32 834
Perte nette	4 878 196	6 302 834	1 138 226
Perte par action de base et diluée	0,10	0,15	0,04

Au 30 avril 2015, notre actif total s'établit à 29 885 803 \$ comparé à 32 952 044 \$ au 30 avril 2014. La variation importante entre ces périodes est principalement due à la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation qui sont de l'ordre de 3 503 244 \$ (5 992 094 \$ en 2014). Le passif total est 2 281 961 \$ comparé à 1 188 689 \$ en 2014 et est constitué de 131 176 \$ (137 695 \$ en 2014) pour ses créiteurs et charges à payer, de 1 349 826 \$ (0 \$ en 2014) pour une provision pour pénalités, de 542 945 \$ (0 \$ en 2014) de la composante dette des débetures convertibles et de 214 771 \$ (887 435 \$ en 2014) pour ses impôts sur le résultat et impôts différés. Au 30 avril 2015, les capitaux propres sont de 27 603 842 \$ tandis qu'ils étaient à 31 763 355 \$ au 30 avril 2014. Au 30 avril 2015, les liquidités dont dispose la Société s'élèvent à 108 677 \$ (152 123 \$ en 2014) et son fonds de roulement est fortement négatif. La Société a un dépôt à terme garanti pour une somme de 55 905 \$ dans une institution financière et celui-ci porte intérêt à 0,75 %. La Société a également un placement de 1 000 000 d'actions ordinaires de Ressources Brunswick inc., société publique liée d'exploration minière d'une valeur de 20 000 \$ au 30 avril 2015.

### Informations trimestrielles (non auditées)

	30 avril 2015 \$	31 janvier 2015 \$	31 octobre 2014 \$	31 juillet 2014 \$	30 avril 2014 \$	31 janvier 2014 \$	31 octobre 2013 \$	31 juillet 2013 \$
Total de l'actif	29 885 803	33 171 248	32 949 241	32 806 443	32 952 044	33 443 709	39 051 550	39 373 873
Total du passif	2 281 961	1 349 153	1 492 041	1 238 510	1 188 689	390 259	2 240 785	2 417 672
Revenus	(7)	61	1 947	2	1 703	6 768	4 454	1 946
Perte nette	3 732 579	569 700	371 450	204 467	837 138	4 694 762	563 561	207 373
Perte nette par action de base et diluée par action	0,10	0,01	0,01	0,00	0,02	0,12	0,00	0,00

## Résumé des dépenses d'administration des quatre derniers trimestres

	<b>30 avril 2015</b>	<b>31 janvier 2015</b>	<b>31 octobre 2014</b>	<b>31 juillet 2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Entretien et réparations	363	180	255	405
Taxes et permis	9 671	1 326	948	599
Frais de location	9 036	8 380	10 894	8 543
Frais de bureau	10 410	5 672	3 590	4 430
Assurances administrateurs	-	-	(2 998)	2 998
Compensation payée relativement au maintien de claims miniers	-	3 323	2 792	248
Frais de déplacement, promotion et représentation	25 691	43 564	15 783	7 892
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	3 835	48 804	34 377	11 862
Honoraires consultants	48 424	62 500	52 500	77 515
Honoraires professionnels	102 982	74 621	26 403	28 844
Amortissement des immobilisations corporelles	2 776	2 776	2 776	2 776
Rémunération et paiements fondés sur des actions	-	-	56 250	-
Intérêts et frais bancaires	686	1 546	1 615	1 240
Intérêts sur les débetures	17 511	-	-	-
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	3 503 244	-	-	-
Impôts de la Partie XII.6 et pénalités	1 346 924	-	-	-

- Durant le trimestre clos le 30 avril 2015, les honoraires professionnels sont plus élevés en comparaison des autres trimestres et c'est en relation avec les transactions que la Société a conclu avec Teck et Brunswick.
- Durant le trimestre clos le 31 juillet 2014, les honoraires de consultants sont plus élevés car la Société a engagé une firme européenne afin de faire valoir ses projets auprès de sa communauté.
- Durant le trimestre clos le 31 janvier 2015, les frais de registrariat et information aux actionnaires ont augmenté car la Société a déboursé un montant additionnel d'environ 18 000 \$ pour son inscription annuelle à l'OTC Market.
- Durant le trimestre clos le 31 octobre 2014, la Société a enregistré une rémunération et paiements fondés sur des actions d'un montant de 56 250 \$ pour l'octroi 1 875 000 d'option d'achat d'action pour ses administrateurs, dirigeants et consultants.
- Au 30 avril 2015, la Société a enregistré l'impôt de la Partie XII.6 et des pénalités en relation avec le non-respect de conventions accreditives pour un montant de 1 346 924 \$.
- Au 30 avril 2015, la Société a enregistré 3 503 244 \$ en dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation sur quelques-unes de ses propriétés minières.

### **États de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos les 30 avril**

De par son statut de société d'exploration minière, Explor ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital actions.

#### Revenus

Les revenus enregistrés sont des intérêts reçus.

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la perte nette et de la perte globale pour les exercices clos les 30 avril :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$
Entretien et réparations	1 203	1 128
Taxes et permis	12 544	14 602
Frais de location	36 853	33 805
Frais de bureau	24 102	37 729
Assurances administrateurs	-	12 753
Compensation payée relativement au maintien de claims miniers	-	56 781
Frais de déplacement et représentation	92 930	173 073
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	98 878	166 222
Honoraires consultants	240 939	408 705
Honoraires professionnels	232 850	275 207
Amortissement des immobilisations corporelles	11 104	12 417
Rémunération et paiements fondés sur des actions	56 250	235 250
Intérêts et frais bancaires	5 087	18 788
Intérêts sur les débetures	17 411	-
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	3 503 244	5 992 094
Impôts de la partie XII.6 et pénalités	1 346 924	88 229
Radiation d'obligations liées aux financements accreditifs	(38 900)	(777 918)
Compensation aux investisseurs	-	34 035
Impôts sur le résultat et impôts différés	(761 320)	(465 195)

#### Charges

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la perte avant impôts de la Société se situe à 5 639 516 \$ comparativement à 6 768 029 \$ au 30 avril 2014. Les principales variations sont :

- Presque toutes les dépenses administratives ont diminué car les activités de la Société ont ralenti en comparaison de l'exercice clos le 30 avril 2014 afin de tenir compte de la liquidité de la Société.
- En relation avec le non-respect de conventions d'actions accreditives signées dans le passé, la direction de la Société a comptabilisé dans les dépenses des impôts de la Partie XII.6 et les pénalités de 1 346 924 \$, comparativement à 88 229 \$ en 2014.
- La Société a comptabilisé une somme de 56 250 \$ (235 250 \$ en 2014) pour l'attribution de 1 875 000 options d'achat d'actions à des consultants pour les relations avec les investisseurs, des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société.
- Au 30 avril 2015, un montant de 3 503 244 \$ a été comptabilisé pour la dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation. La comparaison d'avec le montant de 2014 n'est pas pertinente puisqu'il s'agit d'opérations non récurrentes qui concernent des coûts passés et cumulés qui se rapportent à différents projets miniers.

#### FLUX DE TRÉSORERIE

Les mouvements de trésorerie affectés aux activités opérationnelles s'élèvent à 745 518 \$. La Société a déboursé 572 432 \$ en actifs et en travaux de prospection et d'évaluation, a acquis de l'équipement informatique pour un montant de 2 189 \$. Elle a également disposé d'un actif de prospection et d'évaluation d'un montant de 10 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a encaissé 708 000 \$ suite à des placements privés et 570 000 \$ suite à l'émission de débetures convertibles. Les frais d'émission applicables se sont élevés à 45 590 \$. Au 30 avril 2015, la Société a un dépôt à terme de 55 905 \$ portant intérêt au taux de 0,75 %, échéant en mai 2015.

Ces activités de financement sont directement liées aux secteurs d'activités d'Explor et sont conformes aux plans de la direction.

## **QUATRIÈME TRIMESTRE**

Le quatrième trimestre s'est soldé par une perte nette de 3 732 579 \$ (837 138 \$ en 2014). Cela s'explique principalement par une dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 3 503 244 \$, par l'impôt de la partie XII.6 et les pénalités pour un montant de 1 346 924 \$. Au cours du quatrième trimestre, la Société a fait pour 135 645 \$ en travaux de prospection et d'évaluation.

Au cours du quatrième trimestre clos le 30 avril 2015, la Société a acquis des claims miniers pour la propriété Kidd Township pour un montant en espèces de 5 000 \$ et en émettant 200 000 actions représentant un montant de 10 000 \$.

Au cours du quatrième trimestre clos le 30 avril 2015, la Société a émis des débentures convertibles non garanties pour un montant total de 570 000 \$. Les débentures sont convertibles en actions ordinaires et portent intérêt à 8 % par année. Les débentures viennent à échéance le 10 février 2016. Chaque détenteur peut convertir le montant en capital par l'émission d'actions ordinaires au prix de 0,05 \$ l'action.

## **SOURCE DE FINANCEMENT**

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a encaissé un placement privé de 179 000 \$ dont les conventions de souscription ont été signées à la fin de l'exercice clos le 30 avril 2014. Elle a également conclu en novembre 2014, un placement en actions accréditifs de 214 000 \$ ainsi qu'un placement en actions ordinaires de 315 000 \$ en décembre 2014. En février 2015, la Société a émis des débentures convertibles non garanties pour un montant total de 570 000 \$.

En juin 2015, la Société a clôturé un placement privé pour une somme totale de 155 000 \$ dont 139 500 \$ est en actions accréditives ainsi qu'un placement privé en actions accréditives de 300 000 \$.

Puisque certains financements réalisés se composent d'unités accréditives, la Société se voit dans l'obligation d'attribuer les dépenses en prospection et d'évaluation dans un temps donné. De plus, la Société effectue des financements par actions ordinaires afin de pouvoir payer ses dépenses courantes. La direction est consciente qu'elle devra continuer ses efforts afin d'effectuer d'autres financements pour poursuivre ses projets. L'exploration et la mise en valeur des propriétés de la Société pourraient dans le futur nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par des placements privés et par des placements publics. Cependant, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire pour l'avenir.

## **OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Suite à de nouvelles conventions d'actions accréditives, la Société est en défaut de FEC pour un montant d'environ 375 936 \$. Ces montants se devaient d'être engagés avant la date statutaire du 31 décembre 2014. Au 30 avril 2015, suite à des conventions d'actions accréditives, la Société doit dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant d'environ 199 720 \$ au plus tard le 31 décembre 2015. De plus, elle doit dépenser 439 500 \$ au plus tard le 31 décembre 2016 pour des financements de juin 2015. Comme la Société ne possède pas les liquidités nécessaires pour respecter ces obligations statutaires, il subsiste un risque financier supplémentaire pour la Société.

### **Propriété Chester**

En février 2013, la Société a signé une entente en vertu de laquelle elle pourrait acquérir un intérêt de 100 % dans certains claims de la propriété Chester au Nouveau-Brunswick. Depuis la signature de l'entente, la Société a émis 1 300 000 actions et a versé 50 000 \$ en espèces. Pour respecter l'entente, elle devrait effectuer un paiement en espèces de 50 000 \$ au deuxième anniversaire et un dernier paiement en espèces de 50 000 \$ au troisième anniversaire. Les vendeurs ont conservé une royauté de 1 %. Suite à l'entente d'option signée avec la société Ressources Brunswick inc., celle-ci se doit d'honorer le paiement de la somme 100 000 \$ en espèces envers les vendeurs originaux de la propriété Chester. En date du 20 août 2015, Ressources Brunswick inc. n'avait toujours pas effectué le paiement de 50 000 \$ prévu pour le second anniversaire de l'entente. Les parties négocient actuellement un délai supplémentaire pour effectuer ledit paiement.

#### Entente avec Burns Figa & Will P.C.

La Société a signé une entente de représentation avec la firme d'avocats Burns Figa & Will P.C. du Colorado afin que celle-ci agisse en tant qu'agent de liaison principal afin d'assister la Société auprès de la bourse américaine OTCQX. Pour respecter son engagement, la Société versera à cette firme une somme annuelle de 5 000 \$ US.

#### Entente avec les premières Nations

En juin 2013, la Société a signé un protocole d'entente avec les premières Nations Flying Post et Mattagami (les « premières nations ») quant à l'exploration de la propriété Timmins Porcupine West. Dans le cadre de cette entente, la Société a émis un total de 200 000 d'actions ordinaires aux premières nations. La Société versera 2 % des coûts directs d'exploration dépensés sur la propriété Timmins Porcupine West à partir de la date de signature de l'entente avec les premières nations. Dans le cadre de l'entente d'option avec Teck Resources Limited (« Teck »), Teck assumera cette obligation tant qu'elle sera l'opérateur de la propriété.

#### Entente avec Ressources Brunswick inc. sur la propriété Chester

En novembre 2014, la Société a signé un contrat d'option avec Ressources Brunswick inc. (Brunswick) afin de céder la propriété Chester, située au Nouveau-Brunswick; Explor a le même président que Brunswick ; les deux sociétés ont également des administrateurs communs ainsi que le même chef des finances.

Selon l'entente, Explor octroiera à Brunswick le droit et l'option exclusifs, d'acquérir la propriété Chester contre la contrepartie suivante : le versement d'une somme de 10 000 \$ en espèces et l'émission de 1 000 000 d'actions à Explor à la signature de l'entente (condition respectée) ; le versement de 10 000 \$ en espèces, effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour une somme de 100 000 \$ et l'émission de 1 333 333 actions à Explor au premier anniversaire de l'entente, le versement de 50 000 \$ en espèces aux anciens propriétaires avant le 26 février 2015 ; le versement d'une somme de 10 000 \$ en espèces, effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour une somme de 200 000 \$ et l'émission de 1 333 333 actions à Explor à la date du deuxième anniversaire de l'entente, le versement de 50 000 \$ en espèces aux anciens propriétaires avant le 26 février 2016 ; et le versement de la somme de 10 000 \$ en espèces, effectuer des travaux de prospection et d'évaluation sur la propriété pour une somme de 200 000 \$ ; et l'émission de 1 333 334 actions à Explor à la date du troisième anniversaire de l'entente.

Après la réalisation de ces conditions, Brunswick aura acquis un intérêt de 100 % dans la propriété. Au 30 avril 2015, Explor a reçu 1 000 000 d'actions ordinaires de Brunswick et 10 000 \$ en espèces. En date du 20 août 2015, Brunswick n'avait toujours pas effectué le paiement de 50 000 \$ prévu pour février 2015. Les parties négocient actuellement un délai supplémentaire pour effectuer ledit paiement.

#### Entente avec Teck Resources Limited

Le 19 décembre 2014, la Société a signé une entente d'option avec Teck Resources Limited (« Teck ») pour la propriété TPW en vertu de laquelle Teck pourrait acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 70 % dans la propriété.

Explor octroie à Teck l'option d'acquérir une participation initiale de 55 % dans la propriété TPW (la « première option ») que Teck peut exercer en effectuant un total de 8 000 000 \$ en dépenses engagées et optionnelles avant le 1er mai 2019 ; soit un total de 1 500 000 \$ avant ou le 1er mai 2016, un total cumulatif de 3 000 000 \$ avant ou le 1er mai 2017, un total cumulatif de 5 000 000 \$ avant ou le 1er mai 2018 et un total cumulatif de 8 000 000 \$ avant ou le 1er mai 2019. Si Teck n'engage pas les dépenses énumérées avant la date d'échéance, elle aura droit de verser une somme en espèces en remplacement de la somme déficitaire afin de maintenir en vigueur la première option. Teck peut, avant d'exercer la première option, mettre fin à la première option en tout temps.

Teck aura une option supplémentaire (la « deuxième option ») pour acquérir une participation additionnelle de 15 % dans la propriété TPW en finançant des dépenses additionnelles de 4 000 000 \$, pour un montant cumulatif total de 12 000 000 \$ avant ou le 1er mai 2022 ; soit un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ avant ou le 1er mai 2020, un montant cumulatif de 2 250 000 \$ avant ou le 1er mai 2021 et un montant cumulatif de 4 000 000 \$ avant ou le 1er mai 2022. Si Teck n'engage pas les dépenses énumérées avant leur date d'échéance, elle aura droit de verser un montant en espèces en remplacement du montant déficitaire afin de maintenir en vigueur la deuxième option. Si Teck exerce la seconde option, Teck détiendra une participation de 70 % dans la propriété et Explor détiendra une participation de 30 %.

Si Teck exerce la première option, les parties devront participer dans l'exploration et le développement de la propriété TPW par le biais d'une coentreprise ; laquelle sera formée à la date où la deuxième option est exercée ou expire sans avoir été exercée. Par la suite, chacune des parties devra alors financer sa part proportionnelle des dépenses futures sur la propriété ou subir une dilution selon une formule standard dans l'industrie. Si la participation d'une des parties dans la propriété est diluée sous les 10 %, sa participation sera convertie en une redevance sur les profits nets de 5 %. Suite à la création de la coentreprise, Teck sera l'opérateur aussi longtemps qu'elle détiendra la participation la plus importante.

Au cours de l'exercice, en lien avec cette entente, Teck a souscrit à 3 500 000 unités à 0,09 \$ l'unité pour un total de 315 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et un-demi bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet de souscrire une action ordinaire à 0,10 \$ pour une période de 12 mois et à 0,15 \$ pour une période de 12 mois supplémentaire.

#### Débetures convertibles non garanties

Le 10 février 2015, la Société a émis un total de 570 000 \$ en capital de débetures convertibles non garanties. Les débetures portent intérêt à un taux annuel de 8 % et viennent à échéance le 10 février 2016. Chaque détenteur de débetures peut convertir le montant en capital des débetures en actions ordinaires de la Société, au prix de 0,05 \$ l'action. Ainsi, la Société a réservé un nombre total de 11 400 000 actions ordinaires de son capital-social dans l'éventualité de la conversion du montant en capital des débetures. En juillet 2015, un montant de 15 000 \$ de la débeture a été converti par l'émission de 300 000 actions ordinaires et la Société a versé 513,24 \$ comme intérêt pour cette portion de la débeture.

#### Passifs éventuels

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives, cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens (FEC), même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. En vertu des conventions d'actions accréditives signées dans le passé, au 30 avril 2015, la Société est en défaut de FEC pour un montant cumulatif d'environ 3 000 000 \$. Ces montants se devaient d'être engagés avant la date statutaire du 31 décembre 2014 et du 31 décembre 2013. Comme les travaux de prospection et d'évaluation n'ont pas été complétés dans les délais prescrits, il subsiste un risque financier important pour la Société ainsi qu'un risque fiscal important pour les investisseurs. Au cours de l'exercice, la Société a donc comptabilisé une provision pour pénalités d'un montant d'environ 1 350 000 \$. Tout montant supplémentaire en relation avec cette provision serait alors comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

De plus, suite à la signature de conventions d'actions accréditives, la Société devra dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant d'environ 199 720 \$ au Canada avant le 31 décembre 2015. Au 30 avril 2015, la Société ne possédait pas l'encaisse nécessaire pour respecter ces engagements financiers. Ceci augmente le risque que les fonds ne soient pas dépensés en dépenses de prospection et d'évaluation.

#### Dette à long terme

La Société n'a aucune dette à long terme.

### **OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET OBJECTIFS COMMERCIAUX**

#### Société contrôlée par le président de Ressources Explor inc.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a encouru des honoraires de consultants administratifs d'un montant de 109 450 \$ (116 400 \$ en 2014), des frais généraux d'administration d'un montant de 10 740 \$ (23 630 \$ en 2014), des frais de prospection et d'évaluation d'un montant de 118 715 \$ (403 489 \$ en 2014) et des frais de location d'un montant de 18 000 \$ (18 000 \$ en 2014). Le solde à payer à cette société liée est de 37 897 \$ (36 346 \$ en 2014).



Société contrôlée par un administrateur de Ressources Explor inc., membres du conseil d'administration et chef des finances

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a encouru des honoraires de consultants administratifs d'un montant de 36 000 \$ (4 500 \$ en 2014), des frais généraux d'administration d'un montant de 0 \$ (666 \$ en 2014), des honoraires professionnels d'un montant de 7 175 \$ (12 260 \$ en 2014), des dépenses d'inscription, registrariat et information aux actionnaires de 605 \$ (0 \$ en 2014), des frais d'émission d'actions d'un montant de 8 275 \$ (5 000 \$ en 2014) et des frais de prospection et d'évaluation d'un montant de 0 \$ (45 000 \$ en 2014).

Société ayant le même président ainsi que des administrateurs communs et le même chef des finances que Ressources Explor inc

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la Société a encouru des frais généraux d'administration d'un montant de 5 391 \$ (0 \$ en 2014) et des frais de location d'un montant de 9 300 \$ (0 \$ en 2014). Le solde à recevoir de cette société est de 15 869 \$ (43 585 \$ en 2014).

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015, la rémunération à base d'actions pour des membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants de la Société est de 35 250 \$ (199 700 \$ en 2014).

En novembre 2014, la Société a signé une entente pour la vente d'une option de 100% de la propriété Chester auprès de Ressources Brunswick inc. ; une société dont le président, le chef des finances et deux autres administrateurs sont communs avec Explor. En vertu de cette entente, en décembre 2014, la Société a reçu 1 000 000 d'actions ordinaires de Ressources Brunswick inc. et elle a reçu en janvier 2015, 10 000 \$ en espèces.

## **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

### **Déclaration de conformité**

Les présents états financiers de Ressources Explor inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

### **Monnaie fonctionnelle**

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités

### **Conversion de devises**

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans les résultats de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse (découvert bancaire) et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

### **Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers**

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % (28 % à partir du 5 juin 2014) sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la

Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

### **Encaisse et dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation**

L'encaisse et les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Suite aux conventions d'actions accreditives réalisées, au 30 avril 2015, la Société doit dépenser en frais de prospection et d'évaluation un montant s'élevant à environ 199 720 \$ au Canada (879 890 \$ en 2014). L'encaisse et les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation dont dispose la Société s'élèvent à 108 677 \$ au 30 avril 2015. Par conséquent, à cette date, la Société ne possède pas les liquidités nécessaires pour respecter ses engagements financiers qui devront être honorés avant le 31 décembre 2015. Ceci augmente le risque que les fonds ne soient pas dépensés en frais de prospection et d'évaluation.

### **Actifs de prospection et d'évaluation**

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerai ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement pour un actif de prospection et d'évaluation est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Améliorations locatives	30 %
Équipement d'exploration	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	55 %

### **Instruments financiers**

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

### **Placements détenus jusqu'à leur échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier dans cette catégorie.

### **Disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société a désigné les placements comme étant disponibles à la vente.

### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, les autres débiteurs et les avances à une société liée sont classés comme prêts et créances.

### **Actifs financiers à la JVBRN**

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible

ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation sont classés comme actif financier à la JVBRN.

#### **Autres passifs**

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer, le dû à des administrateurs, le dû à une société liée et les débentures convertibles, sont classés comme autres passifs.

#### **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transaction liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **Méthode du taux d'intérêt effectif**

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

#### **Instruments financiers composés**

Les instruments financiers composés sont représentés par les débentures convertibles. Les débentures convertibles en actions comprennent à la fois un élément de passif financier et un élément de capitaux propres, soit l'option de conversion des débentures en actions. Les composantes de l'instrument sont classées séparément au passif et aux capitaux propres. La Société détermine d'abord la valeur comptable du passif financier en actualisant les flux futurs représentant les remboursements de principal et les paiements d'intérêts au taux généralement pratiqué sur le marché pour une dette similaire à laquelle n'est associée aucune composante capitaux propres. La valeur comptable de l'instrument de capitaux propres que représente l'option de conversion des débentures en actions est ensuite déterminée en déduisant la valeur comptable du passif financier du montant de l'instrument hybride pris dans son ensemble.

#### **Provisions et passifs éventuels**

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration pourrait être comptabilisée à l'état de la situation financière.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Au 30 avril 2015, une provision d'un montant d'environ 1 350 000 \$ est comptabilisée en relation avec des pénalités pour le non-

respect des conventions d'actions accréditatives. Au 30 avril 2014, aucune provision n'est comptabilisée à l'état de la situation financière de la Société.

#### **Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

#### **Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres**

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

#### **Actions accréditatives**

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Lorsque la déduction de la juste valeur de la composante en actions de la juste valeur de l'unité vendue pris dans son ensemble ne fait apparaître aucun excédent répartissable, le montant de la prime associée à la vente de déductions fiscales est établie à une valeur marginale faible, selon la meilleure estimation de la direction. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

#### **Bons de souscription**

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

#### **Frais d'émission d'actions**

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital-social de la Société.

#### **Perte par action de base et diluée**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

#### **Constatation des revenus**

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés en fonction du nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

#### **Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé immédiatement. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant

la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

### **Redevances sur les produits nets de fonderie**

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

### **Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

### **Informations sectorielles**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

### **Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

### **Sources d'incertitude relative aux estimations**

#### **a) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation**

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours des exercices 2015 et 2014, la Société a déprécié des actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 3 503 244 \$ (5 992 094 \$ en 2014) et ce, afin de refléter l'orientation de la Société de consacrer ses ressources financières sur d'autres projets miniers plus prioritaires et pour établir une valeur plus représentative pour certains projets miniers.

**b) Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

**c) Taux d'intérêt effectif sur les débetures convertibles**

La juste valeur de la composante dette des débetures convertibles est établie en actualisant le capital des débetures et les intérêts sur la durée des débetures en utilisant un taux d'intérêt effectif. L'estimation du taux d'intérêt effectif établie à 15 % a été déterminée selon le jugement de la direction et elle comporte sa part d'incertitude.

**d) Provisions et passifs éventuels**

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont source d'incertitude quant aux estimations. En relation avec le non-respect de conventions d'actions accréditives signées dans le passé, la direction de la Société a estimé les pénalités futures à environ 1 350 000 \$. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'estimation du montant futur que la Société devra déboursier ; des écarts entre le résultat réel et la provision pourraient nécessiter des ajustements aux montants en cause.

**Jugement important de la direction**

Le paragraphe qui suit traite des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

**Continuité de l'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 1 des états financiers annuels pour de plus amples informations.

**OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

**a) *Risque de marché***

**i) *Juste valeur***

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur du découvert bancaire, de l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, des autres débiteurs, des dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation, des avances à une société liée, du dû à des administrateurs, du dû à une société liée ainsi que des crédateurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des débetures

correspond approximativement à leur valeur comptable, car elles portent intérêt à un taux semblable à ce que la Société pourrait avoir sur le marché.

**ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Les placements sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 1. Leur évaluation est basée sur des données observables sur le marché. Le découvert bancaire, l'encaisse et les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

**iii) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception des dépôts à terme et des débetures, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur les dépôts à terme et les débetures est fixe, le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché est minime. Au cours de l'exercice, la Société a contracté des débetures qui portent intérêt à un taux fixe de 8 %. Les taux d'intérêt fixes exposent la Société à une variation de la juste valeur de ces instruments financiers advenant une variation des taux d'intérêt. La Société est d'avis qu'une fluctuation de 0,5 % des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 260 \$ (760 \$ en 2014) sur les dépôts à terme et de 2 850 \$ (nil en 2014) sur les débetures.

**iv) Risque de change**

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais administratifs en dollars américains (38 507 \$) et en euros (15 095 \$). Par conséquent, certains actifs, passifs et charges sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2015 et au 30 avril 2014, la Société n'a aucun montant à l'état de la situation financière provenant de transactions en devises américaines et en euros. La Société considère qu'une fluctuation du taux de change de l'ordre de 5 % est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 2 700 \$ sur la perte nette de l'exercice.

**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse et les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse et les dépôts à terme réservés à la prospection et à l'évaluation est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. La Société est sujette à une concentration de crédit étant donné que le dépôt à terme est détenu par une seule institution financière. La valeur comptable de ces instruments financiers représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

**c) Risque de liquidités**

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidités vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Au 30 avril 2015, les liquidités dont dispose la Société s'élèvent à 108 677 \$ et son fonds de roulement est fortement négatif. Ses engagements statutaires relatifs à des financements accreditifs se chiffrent à environ 199 720 \$ jusqu'au 31 décembre 2015. Afin de pouvoir continuer ses opérations, la Société aura à trouver du financement supplémentaire et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Il subsiste actuellement un risque que la Société soit dans l'incapacité à trouver du financement même si la direction est d'avis qu'elle pourra réaliser le financement nécessaire pour faire face à ses engagements futurs.



## **FACTEURS DE RISQUE**

### **Risques liés à l'exploration**

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquats sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration. Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

### **Réglementation environnementale et autre réglementation**

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

### **Risques liés au financement et à la mise en valeur**

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

### **Cours des ressources**

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

### **Risques non assurés**

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

### **Fiscalité**

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada et le Ministère du revenu du Québec soient d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration.

### **Dépendance d'un personnel clé**

Le développement de la Société est et continuera d'être dépendant de son habilité à attirer et retenir un personnel de gestion et d'exploration minière compétent. La Société fait face à la concurrence d'autres sociétés minières.

### **Conflit d'intérêts**

Certains administrateurs de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres Sociétés qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point.

### **Contrôle et procédures de divulgation de l'information**

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 30 avril 2015 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

### **Contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 30 avril 2015 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

### **INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF**

La Société fournit l'information sur les frais de prospection et d'évaluation dans la note 7 de ses états financiers annuels audités clos le 30 avril 2015.

### **La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.**

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais de prospection et d'évaluation reportés.

### **DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 30 avril 2015, le capital-social de la Société se composait de 57 200 834 actions ordinaires et à la date du rapport de gestion, le capital-social se compose de 62 238 334 actions ordinaires émises et en circulation.

### **Options**

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses dirigeants, consultants et administrateurs. Au 20 août 2015, le détail des options d'achat est comme suit :

<b>Nombre</b>	<b>Prix de levé</b>	<b>Expiration</b>
340 000	2,50 \$	24-12-2015
310 000	1,50 \$	20-12-2016
100 000	0,50 \$	02-07-2018
1 800 000	0,50 \$	16-08-2018
1 875 000	0,08 \$	08-08-2019
<u>1 450 000</u>	0,075 \$	11-05-2020
5 875 000		

## Bons de souscription

Au 20 août 2015, les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit :

<b>Nombre</b>	<b>Prix de levé</b>	<b>Expiration</b>
1 363 636	0,15 \$	24-12-2015
2 400 000 <sup>(1)</sup>	0,075\$	19-02-2016
2 140 000	0,10 \$	04-11-2016
1 750 000 <sup>(2)</sup>	0,10 \$-0,15 \$	29-12-2016
<u>1 937 500</u>	0,10 \$	30-06-2016
9 591 136		

(1) Si le cours de clôture des actions de la Société est plus de 0,10 \$ pour une période de dix jours de transaction consécutifs, les détenteurs des bons auront 30 jours pour exercer leurs bons. À la fin de cette période de trente jours, les bons expireront.

(2) Chaque bon peut être exercé au prix de 0,10 \$ par action pour une période de douze mois et après cette date, au prix de 0,15 \$ par action pour une période additionnelle de 12 mois.

## Options émises aux courtiers et à des intervenants

Au 20 août 2015, les options émises aux courtiers se détaillent comme suit :

<b>Nombre</b>	<b>Prix de levé</b>	<b>Expiration</b>
160 000	0,50 \$	19-02-2016
385 200	0,05 \$	04-11-2016
<u>337 500</u>	0,08 \$	29-06-2017
882 700		

## **STRATÉGIES ET PERSPECTIVES**

Le principal objectif de la Société est de trouver des propriétés de haute qualité dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. C'est l'une des plus grosses ceintures de roches vertes au monde ayant produit plus que 180 000 000 oz d'or et plus de 450 000 000 tonne de minerai Cu-Zn. Nous croyons qu'il y a encore plusieurs « éléphants » à découvrir dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

La Société a surtout concentré ses efforts sur l'exploration de sa propriété principale, le projet aurifère Timmins Porcupine West. Le succès constant de Lake Shore Gold Corp. dans le camp minier de Timmins Ouest et l'intersection de 12,75 g/tonne sur un intervalle de 83,40 mètres (0,37 oz/t sur un intervalle de 273,55 pieds) par West Timmins Mining Inc. (WTM) sur leur propriété en 2009, (Communiqué de presse de WTM du 24 juin 2009) ont incité Explor à acquérir la propriété Timmins Porcupine West (« TPW ») en juillet 2009. Au cours des années qui ont suivi, nous avons ajouté des claims à cette propriété. La propriété TPW possède une superficie totale de 3 200 hectares, adjacents à la propriété West Timmins Mining de Lakeshore. Un autre voisin situé à l'ouest de TPW, Metal Creek Resources (« MEK ») a récemment annoncé une intersection de 210,19 g/t Au sur 12,53 m, ce qui est très encourageant. (Communiqué de presse de MEK du 22 mai 2013). Explor a complété un modèle en 3D sur la propriété et des cibles profondes très intéressantes ont été définies.

La Société a réalisé 119 sondages jusqu'à maintenant et quelques 65 forages en coin « wedges » à partir des sondages principaux. Certaines des cibles profondes recoupées comprennent le sondage #12-62W1 qui comprenait **14,7 mètres à 6,70 g/t Au** et le sondage #12-73W5 qui comprenait **33,5 mètres à 7,65 g/t Au**. Le forage, la diagraphie et l'analyse des carottes ont débuté à l'automne 2009 et se poursuivent actuellement. Depuis l'acquisition de cette propriété vers la fin de juillet 2009, la Société a confirmé le modèle structural et a réalisé un rapport technique initial conforme au Règlement 43-101 sur la propriété et a effectué trois mises à jour des ressources minérales. Une nouvelle mise à jour des ressources minérales a été publiée le 27 août 2013 et un rapport technique supportant cette nouvelle estimation a été déposé sur SEDAR le 29 août 2013. Cette nouvelle estimation consiste en :

**Les ressources minérales à ciel ouvert à une teneur de coupure de 0,30 g/t Au sont les suivantes :**

**Indiquées : 213 000 oz (4 283 000 tonnes à 1,55 g/t Au)**  
**Présumées : 77 000 oz (1 140 000 tonnes à 2,09 g/t Au)**

**Les ressources minérales souterraines à une teneur de coupure de 1,70 g/t Au sont les suivantes :**

**Indiquées : 396 000 oz (4 420 000 tonnes à 2,79 g/t Au)**  
**Présumées : 393 000 oz (5 185 000 tonnes à 2,36 g/t Au)**

Il est à noter que les ressources indiquées pour la fosse à ciel ouvert ont augmenté de 74 000 oz à 213 000 oz et que les ressources souterraines indiquées ont augmenté de 224 000 oz à 396 000 oz. La conversion des onces présumées en onces indiquées est importante pour rapprocher la Société du stade lui permettant d'effectuer une étude économique préliminaire sur la propriété. La Société envisage de nombreux scénarios afin d'accélérer le développement de la propriété TPW. L'effondrement actuel des marchés a rendu plus difficile la découverte d'opportunités de financements mais Explor croit en la valeur du projet TPW et reste engagée à l'explorer et à le développer éventuellement. Une nouvelle ressource exploitable à ciel ouvert a été définie en plus de la ressource souterraine dans la dernière mise à jour des ressources minérales, telle qu'énoncée dans le communiqué de presse du 16 avril 2013 et du 27 août 2013. Ceci est une bonne nouvelle pour la Société puisque ceci confirme et convertit une portion importante des onces présumées en onces indiquées. La structure minéralisée a une longueur horizontale de plus de 2 000 mètres et elle est ouverte des deux côtés et en profondeur, avec un potentiel d'augmenter de façon importante la ressource par des forages au diamant additionnels. Du forage additionnel et par conséquent une augmentation de la ressource pourraient possiblement accélérer le développement de la propriété TPW.

Le 29 décembre 2014, la Société a annoncé qu'elle avait signé une entente d'option avec Teck Resources Limited (« Teck ») pour la propriété Timmins Porcupine West en vertu de laquelle Teck pourrait acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 70 % dans la propriété TPW.

Explor a octroyé à Teck l'option d'acquérir une participation initiale de 55 % dans la propriété TPW (la « première option »). Teck peut exercer la première option en effectuant un total de 8 000 000 \$ CDN en dépenses engagées et optionnelles avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 (la « date d'échéance »). Si Teck n'engage pas les dépenses énumérées avant la date d'échéance, elle aura droit de verser, une somme en espèces en remplacement de la somme déficitaire afin de maintenir en vigueur la première option. Teck peut, avant d'exercer la première option, mettre fin à la première option en tout temps pourvu que Teck retourne la propriété en bon état dans les trente jours.

Teck aura une option supplémentaire (la « deuxième option ») en vertu de laquelle elle pourrait acquérir une participation additionnelle de 15 % dans la propriété TPW (la « participation additionnelle ») uniquement en finançant des dépenses additionnelles de 4 millions \$, pour un montant total de 12 millions \$ sur la propriété TPW avant le 1<sup>er</sup> mai 2022. Si Teck n'engage pas les dépenses énumérées avant la date d'échéance, elle aura droit de verser, un montant en espèces en remplacement du montant déficitaire afin de maintenir en vigueur la deuxième option. Si Teck exerce la seconde option, Teck détiendra une participation de 70 % dans la propriété et Explor détiendra une participation de 30 %.

Si Teck exerce la première option, les parties devront participer dans l'exploration et le développement de la propriété TPW par le biais d'une coentreprise (la « coentreprise »), laquelle sera formée à la date où la deuxième option est exercée ou expire sans avoir été exercée. Par la suite, chacune des parties devra alors financer sa part proportionnelle des dépenses futures sur la propriété ou subir une dilution selon une formule standard dans l'industrie. Si la participation d'une des parties dans la propriété est diluée sous les 10 %, sa participation sera convertie en une redevance sur les profits nets de 5 %. Suite à la création de la coentreprise, Teck sera l'opérateur aussi longtemps qu'elle détiendra la participation la plus importante.

Teck a également souscrit à 3 500 000 unités à un prix de 0,09 \$ CDN l'unité, pour un montant total de 315 000 \$ CDN. Chaque unité se composait d'une action ordinaire et d'un-demi (1/2) bon de souscription (le « bon de souscription »). Chaque bon de souscription complet donne droit de souscrire à une action ordinaire additionnelle de la Société à un prix de 0,10 \$ par action, pour une période de douze mois et à un prix de 0,15 \$ par action pour une période additionnelle de douze mois.

Teck va se concentrer sur l'augmentation des ressources sur la propriété TPW en vue d'éventuellement développer une mine sur la propriété. Le conseil d'administration croit qu'il était nécessaire à ce stage de développement de la propriété TPW d'amener un partenaire ayant la capacité financière pour faire avancer le projet. Avec l'expertise et le financement de Teck, nous croyons que nous serons en mesure de développer la propriété TPW à son plein potentiel. Teck a récemment complété des analyses par TerraSpec de la carotte afin de déterminer les cibles de forage et a également complété une analyse structurale de la propriété TPW. Teck fera un appel d'offres pour le forage sur la propriété TPW dans un proche avenir.

Comme Teck est maintenant l'opérateur du projet aurifère Timmins Porcupine West, Explor est en mesure de concentrer ses efforts sur d'autres projets d'intérêt dans son portefeuille. Le projet Kidd Township près de la mine Kidd Creek de Glencore va maintenant devenir le point central des efforts d'exploration d'Explor. Le conseil d'administration a décidé de se concentrer sur les propriétés de métaux de base qui ont actuellement des résultats très prometteurs.

En mars 2015, la Société a acquis un nouveau claim situé dans le canton Kidd, dans la division minière de Porcupine, district de Cochrane, province de l'Ontario. Pour acquérir ce claim, la Société a versé 5 000 \$ à la signature et émis 200 000 actions. Le vendeur a conservé une redevance NSR de 2 % sans ce claim. En juillet 2015, la Société a acquis un claim dans le canton de Wark, dans le camp minier de Porcupine, district de Cochrane, province de l'Ontario. Pour acquérir ce claim, la Société a versé 1 000 \$ et a émis 50 000 actions ordinaires. Le vendeur a conservé une redevance NSR dans le claim de 2 %. Explor a acheté graduellement des claims dans le secteur de la mine Kidd Creek parce que nous croyons à l'effet de concentration en grappes des gisements de sulfures massifs volcaniques (SMV). La présence de roches mafiques et felsiques avec des valeurs anormales de zinc et de cuivre sur les propriétés Kidd Township avec des valeurs de zinc et de cuivre anormales, corrobore l'opinion que des gisements additionnels de SMV existent à proximité immédiate de la Mine Kidd Creek de Glencore. L'acquisition de ces propriétés accroît la position d'Explor près de la mine Kidd Creek de Glencore le long de la faille synsédimentaire principale nord-est-sud-est.

En décembre 2014, la Société a signé une entente d'acquisition pour l'acquisition de huit claims miniers (70 unités minières) situées dans la division minière de Porcupine, district de Cochrane, dans le canton Ogden, Ontario. Explor a versé 50 000 \$ CDN et a émis 2 000 000 actions ordinaires pour acquérir un intérêt de 100 % dans les claims Ogden. Il y a une redevance NSR de 2 % existante sur la propriété et une redevance dérogatoire brute de 2% sur tous les diamants extraits de ces claims. La proximité de cette propriété de la propriété TPW en fait une acquisition intéressante. Ces claims sont adjacents et à l'est de la propriété Timmins Porcupine West. Explor est d'avis que la structure minéralisée découverte sur la propriété Timmins Porcupine West continue sur la propriété Ogden. La Société prévoit réaliser des travaux d'exploration sur cette propriété aussitôt que des fonds seront disponibles.

En février 2015, la Société a émis un total de 570 000 \$ en capital de débentures convertibles non garanties portant intérêt à un taux annuel de 8 % et venant à échéance le 10 février 2016. Chaque détenteur de débentures peut convertir le montant en capital des débentures en actions ordinaires de la Société, au prix de 0,05 \$ l'action. En juillet 2015, un montant de 15 000 \$ faisant partie des débentures a été converti par l'émission de 300 000 actions ordinaires et la Société a payé 513,24 comme intérêt sur cette portion de la débenture.

En février 2015, la Société a annoncé la nomination de M. Gerhard Merkel au conseil d'administration. La nomination de M. Merkel comme administrateur d'Explor sera officialisée lorsque la Bourse de croissance TSX approuvera sa nomination. M. Merkel a une vaste expérience en tant que chef de la direction et chef des finances. Ses expériences antérieures comprennent, de 1994 à 2005, chef de la direction et chef des finances de Metex (Allemagne), une société commerciale. Depuis 2005 jusqu'à aujourd'hui, il est chef des finances et chef de l'exploitation de CGM Import-Export Ltd. (Portugal). Cette compagnie se consacre à la vente en gros et la vente au détail d'équipement de restauration. Elle est aussi impliquée dans la production d'équipement de restauration. Il agira en tant qu'administrateur indépendant et représentera Explor auprès de nos actionnaires européens, de même qu'agira en tant que conseiller auprès du président et chef de la direction.

En mars 2015, la Société a participé au PDAC à Toronto. Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs quant à notre entente avec Teck. Les investisseurs avec lesquels nous avons discuté lors du PDAC étaient positifs et croient que le pire est derrière nous et qu'un revirement du marché est imminent.

En juin 2015, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier pour un montant total de 155 000 \$. En juin 2015 également, la Société a clôturé une première tranche de 300 000 \$ pour un placement privé en actions accréditatives. En juillet 2015, la Société a débuté un programme de 1 500 mètres de forage sur la propriété East Bay.

À l'automne de 2015, la Société planifie une tournée de promotion à travers le Canada et en Angleterre afin de lever des capitaux d'investissements et rencontrer des actionnaires actuels et de nouveaux actionnaires.

Le marché actuel semble se replacer lentement. Ceci est démontré par les demandes que nous avons récemment reçues des investisseurs de leur intérêt pour le secteur des juniors. La Société continue d'évaluer et d'étudier des propriétés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi lorsqu'elles seront disponibles afin d'accroître la valeur de l'actionnariat. Au cours des prochains mois, nous allons concentrer nos efforts sur les programmes d'exploration que nous avons en place. Également, au cours des mois qui viennent, le personnel d'Explor travaillera de concert avec Teck afin de faire progresser le projet aurifère Timmins Porcupine West.

#### ***INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE***

Ce rapport de gestion annuel a été préparé en date du 20 août 2015. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de rapports de gestion intermédiaires sur le site internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) ou sur le site internet de la Société ([www.explorresources.com](http://www.explorresources.com)).

#### ***ATTESTATION***

Ce rapport de gestion est approuvé par le conseil d'administration.

*(s) Christian Dupont*

Christian Dupont

Le 20 août 2015